

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 13 mai 1921

Sommaire :

A propos du centenaire

de Napoléon

Ch. Terlinden

L'erreur capitale

Le vieux Philosophe

L'Annonce faite à Marie

Robert Vallery-Radot

Le problème de la Haute-Silésie

Fern. De Visscher

Les aveux de Lénine

Val. Brifaut

Une démocratie est-elle

possible en Russie ?

comte Perovsky

Chez les Moines

Jean Valschaerts

Les idées et les faits : Chronique des idées : J. Schyrgens,
Hervé de Gruben. — Rome, L. Picard. — Belgique. —
Chine, abbé J. Leclercq.

La Semaine

Le Reich s'est incliné devant l'ultimatum, mais il a fallu, pour l'y contraindre, la mobilisation. L'Allemagne donne une nouvelle signature. D'aucuns s'abandonnent à la joie. Fini le cauchemar ! Pourtant que de points noirs encore. Comment empêcher les Allemands de récidiver à chacune des nombreuses échéances fixées ?

Les socialistes ont protesté contre les sanctions. Le congrès d'Amsterdam avait décidé qu'il fallait s'en tenir à la persuasion. Voilà où mène une fausse idéologie. Que n'exigent-ils pour l'école la suppression de toute punition, pour les adultes l'abrogation du code pénal ?

Troubles graves en Haute-Silésie. Le plébiscite devait résoudre le problème. Les polonais mécontents recourent à la force. Les diplomates protestent... Le comble c'est l'appel du nouveau chancelier allemand aux Alliés : « Ce qui importe maintenant... c'est

qu'ils ne tolèrent en aucun cas qu'un dictateur polonais foule aux pieds le droit que nous donne le traité de Versailles. Ce traité... établit pour les gouvernements alliés des devoirs sacrés comme le premier ministre anglais l'a reconnu expressément ces jours-ci. » Et cela vient dans le même discours où l'on reconnaît qu'on n'a pas fait honneur à sa propre signature !

M. Jaspar fit un remarquable discours à la Chambre. On ne peut se défendre de l'impression que de lourdes fautes ont dû être commises en novembre 1918. Les vainqueurs n'en mènent pas large.

Socialistes anglais, français et belges font campagne pour qu'on « n'écrase » pas l'Allemagne. Cela s'intitule guerre à l'impérialisme, guerre à la guerre. Deux questions : qu'eussent fait les socialistes allemands vainqueurs ? Que font-ils, vaincus, pour amener leur pays à payer ses dettes ?

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

Rédaction : 38, Boulevard Botanique, Bruxelles
Téléphone : B. 9945.

Administration : 60, rue Vital Decoster, Louvain
Tél. 347 et 355.

Conditions de l'abonnement :

Un an	25 francs
Six mois	15 francs
Le numéro	75 centimes

Pour l'étranger port en sus

La revue est envoyée gratuitement, pendant un mois, à quiconque en fait la demande à M. l'Administrateur de La revue catholique des idées et des faits, 60, rue Vital Decoster, Louvain.

À la Grande Fabrique

— — **E. Esders** — —

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages. Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures. Canes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :
Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :
Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Comptes-Courants. — Ouvertures de crédit. — Cautionnements pour travaux publics.

Comptes-Chèques. — Les titulaires d'un compte ont la faculté de rendre les effets et quittances qu'ils ont à payer payables aux caisses de la Banque sans aucun frais.

Dépôts à terme. — Intérêts à convenir.

Escompte et encaissement d'effets de commerce et quittances sur la Belgique et l'Étranger à des conditions très avantageuses. Tarif sur demande.

Avances-Prêts, sur des fonds publics belges et étrangers régulièrement cotés, ainsi que sur immeubles.

Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur toutes les villes belges et étrangères.

Fonds publics. — Ordres de bourse tant à Anvers qu'à Bruxelles, Paris, Londres, etc.

Coupons. — Négociés sans frais.

Caisse d'Épargne. — Intérêts 3 1/2 %.

Coffres-Forts blindés, offrant le maximum de sécurité contre le vol et l'incendie.

Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Téléphone B 4991

NOUVELLES PUBLICATIONS :

- 1) **L'Héroïne Nationale Gabrielle Petit**, par CYR. VAN OVERBERGH, belle brochure, franco 0,25 ; 12 ex. franco 2,50 ; 100 ex. franco 16,25 fr
 - 2) **L'Heure a Sonné!** Tract Pascal Nouvelles par SAVONAROLE, franco 0,40 fr. ; la douz. franco 4,00 fr. ; le cent franco 27,50 fr.
 - 3) **L'Eglise et l'École.** Doctrine, Lois, Document, par le R. P. LALLEMAND, S. J. Prix franco 1,85 fr. ; 12 ex. franco 18 fr. ; 25 ex. franco 36 fr.
 - 4) **Le caractère Chrétien**, par le R. P. OLIVIER, franco 1,60 fr.
 - 5) **L'âge mûr et sa réhabilitation**, (Conférence donnée à la Fédération des Femmes Catholiques Belges) 1,00 fr.
 - 6) **Diagnostic et Traitement des âmes ou l'art de la Direction** par l'auteur des Communions Ferventes ; 8,50 fr., franco 9,00 fr.
 - 7) **Le Programme de l'Électrice communale**, par CYR. VAN OVERBERGH, franco 0,40 fr. ; la douz. franco 4,00 fr. ; le cent franco 26,25 fr.
- L'édition flamande sous presse, 0,15 fr. ; la douz. 1,50 fr. ; le cent 10 fr. franco 11 fr.

Vie du R. P. Lintelo, S. J. Apôtre de la Communion quotidienne, par le R. P. SEVERIN, S. J. 1 vol. in 8° 352 pages, portraits, 5 fr. ; franco 5,75 fr.

La Science et les Miracles de Lourdes, par le Docteur CUVELIER, 1,00 fr.

A propos du centenaire de Napoléon

Ce que doit la Belgique au régime impérial

Au moment où tous les pays du monde font, pour quelques instants, trêve aux soucis de l'heure présente, pour célébrer le centenaire du grand empereur, il n'est pas inutile d'examiner, sans parti-pris, quelle est la dette de gratitude contractée par la Belgique envers le puissant génie qui, pendant trois lustres, la tint soumise à ses lois.

Au lendemain des brutalités, des vexations et des spoliations de la conquête républicaine, l'établissement du régime consulaire fut marqué par une série de bienfaits, au point de vue moral, comme au point de vue matériel.

L'affranchissement de l'Escaut, imposé à la République batave, et l'ouverture à notre activité économique du vaste marché français avaient réveillé tous les facteurs de prospérité engourdis depuis la révolution du XVI^e siècle et soigneusement maintenus dans cet état d'engourdissement par la vigilante jalousie de nos voisins du Nord. Si la guerre maritime, à peine interrompue par les quelques années de calme qui suivirent la paix d'Amiens, empêcha nos pères de profiter de la réouverture de notre grand fleuve national ; par contre, l'extension de la domination ou de l'influence française à tout le bassin du Rhin et à la plus grande partie de l'Europe centrale donna à notre industrie de larges débouchés. Le blocus continental lui-même, en nous débarrassant de la concurrence anglaise, fit naître chez nous des industries nouvelles et c'est ainsi que la fabrication du sucre de betterave, destiné à remplacer le sucre de canne banni des marchés européens, développa une source précieuse pour notre activité agricole et industrielle.

En même temps nos industries séculaires, délivrées de toutes les entraves d'un régime corporatif, vieilli, cristallisé dans d'immuables formules et incompatible avec le mécanisme de la vie moderne, se développaient et prospéraient d'une façon merveilleuse. La draperie de Verviers ne suffisait pas aux commandes sans cesse renouvelées de l'intendance militaire. Gand, pourvu, grâce à Liévin Bauwens, d'un outillage mécanique qui n'avait plus rien à envier à celui des grands centres industriels de l'Angleterre, était devenu une ruche bourdonnante en pleine activité. La métallurgie de la Sambre et de la Meuse et l'armurerie liégeoise travaillaient sans répit pour les besoins sans cesse grandissants de la vaste monarchie. Et, à Anvers même, la prospérité commerciale entravée par la guerre, était remplacée par la fébrile activité des grands chantiers militaires qui faisaient vivre des milliers d'ouvriers.

En même temps, sous l'impulsion intelligente de l'administration impériale, notre outillage économique se développait. Anvers, pourvu de murs de quais en eau profonde et de larges bassins, devenait par ses installations un grand port moderne ; nos voies navigables s'amélioraient d'une façon continue et notre réseau routier, objet de soins constants, s'ouvrait de plus en plus largement à la circulation commerciale.

Il faut remonter jusqu'aux beaux jours du règne de Charles Quint pour trouver dans notre histoire une semblable efflorescence de vie économique.

Dans l'ordre moral les bienfaits n'avaient pas été moindres.

Aux concussions, aux gabegies des agents corrompus et incapables du Directoire avait succédé une administration, sévère certes, mais intelligente, dont les rouages bien combinés fonctionnaient sans heurt, ni grincements. L'ordre était rentré dans les finances, les impôts se percevaient régulièrement et entraient dans les caisses de l'État, sans être rognés par les doigts crochus de fonctionnaires prévaricateurs. La justice, organisée sur un plan rationnel et simple, assurée du concours de magistrats probes et instruits, disposait d'un admirable arsenal législatif, où dans une série de codes, dus à l'initiative du génie impérial, aussi grand dans la paix que dans la guerre, se trouvaient condensées les anciennes traditions du droit coutumier et du droit romain, redressés tous les abus de l'ancienne procédure civile et criminelle, modernisé l'exercice du droit de punir !

Mais, ce qui mit le comble à la joie de nos populations, ce fut la signature du Concordat et l'établissement de la paix religieuse. La fin de la persécution, le retour des pasteurs vénérés, la réouverture des églises furent accueillis par nos ancêtres avec un véritable délire d'enthousiasme. Le premier consul fut salué comme le restaurateur de l'antique religion chrétienne et jamais sa popularité ne fut plus grande parmi nous que pendant les mois qui suivirent cette heureuse réconciliation de l'Église et de l'État.

* * *

Malheureusement, à mesure que se développe la formidable armature du gouvernement impérial, à mesure que le souverain devient plus puissant et plus autoritaire, les sentiments voués par nos ancêtres à l'empereur changent du tout au tout et la prospérité économique, tout comme l'administration souvent intelligente des préfets, ne parviennent pas à inspirer aux Belges un amour profond et durable pour le régime napoléonien.

Nos populations n'avaient pas perdu souvenance de leurs anciennes constitutions, chartes de privilèges et coutumes, qui, depuis plus de cinq siècles, leur avaient assuré des droits et des libertés inconnus de tous les autres peuples, même de la libre Angleterre.

L'ancien régime n'avait pas été marqué chez nous par les abus dont avaient tant souffert les pays voisins et, pour l'immense majorité de nos compatriotes, le souvenir toujours vivace des jours heureux et paisibles du gouvernement de Charles de Lorraine rendait plus insupportables la contrainte et les vexations d'un régime qui, peu à peu, cessait d'être bien-faisant pour devenir oppresseur.

Le perpétuel état de guerre et la constante augmentation de charges qu'il entraînait, pesaient lourdement sur notre pays. Le régime de la conscription était particulièrement odieux et pénible et, malgré la valeur dépensée par les soldats belges sur tous les grands champs de bataille de l'Europe, notre population restait, dans son ensemble, sans enthousiasme pour une cause qui n'était pas la sienne. Chaque année, on voyait

la fleur de notre jeunesse entraînée dans les expéditions de plus en plus lointaines et de plus en plus sanglantes et des milliers de cadavres de nos pauvres petits conscrits jonchèrent les pentes brûlées des sierras d'Espagne comme les mornes steppes glacées de la Russie.

Les exigences militaires ne firent que croître à mesure que la fortune cessait d'être fidèle aux aigles impériales. La levée anticipative des classes de milice, qui arrachait à leurs familles de véritables enfants, la mobilisation des gardes nationaux, les appels supplémentaires sur les classes libérées, l'incorporation de force dans les « gardes d'honneur » des jeunes gens de familles aisées, ayant déjà satisfait aux obligations militaires, avaient porté à son comble l'indignation et le mécontentement des Belges.

En même temps, les procédés employés pour assurer les levées de conscrits devenaient de plus en plus draconiens : des *garnisaires* sont placés dans les familles des réfractaires et y vivent à discrétion ; des colonnes mobiles, terreur des populations, parcourent les départements, arrêtant les suspects et prenant des otages ; les autorités font incarcérer et détenir arbitrairement les pères, les mères, les proches et jusqu'aux fiancées des jeunes gens qui se dérobent à l'appel !

* * *

A côté des charges militaires, les charges fiscales exaspéraient également nos populations.

Le gouvernement consulaire avait établi un système très complet et très ingénieux de contributions indirectes dont le tarif, très modéré à l'origine, n'avait pas tardé à s'aggraver d'année en année à mesure que les grandes entreprises militaires nécessitaient de plus en plus d'argent. Ces contributions indirectes, consistant principalement en impôts de consommation perçus par la *régie des droits réunis*, pesaient d'une façon intolérable sur les classes populaires. La rapacité et les procédés inquisiteurs des agents, surnommés les *rats de cave*, contribuaient, presque autant que les taxes elles-mêmes, à faire haïr la fiscalité impériale.

Parmi ces impôts, le droit sur la bière, qui avait fait monter de cent pour cent le prix de la boisson habituelle de la population, était particulièrement odieux et le monopole des tabacs, attribué à la *régie des droits réunis*, avait eu pour résultat de priver la classe laborieuse d'une de ses seules jouissances.

A côté de ces griefs d'ordre matériel, les Belges subissaient avec peine les graves contrariétés d'ordre moral.

L'apaisement religieux, salué avec tant d'allégresse en 1801, ne s'était pas maintenu. A partir de 1805, les causes de conflit s'étaient multipliées entre le Pape et l'Empereur. La répercussion de ces luttes se faisait douloureusement sentir dans l'âme des catholiques, qui formaient à cette époque la presque totalité de la population belge, et la nouvelle de l'escalade du Quirinal et de l'arrestation du Souverain Pontife creusa un large abîme entre Napoléon et le clergé et les fidèles de Belgique. L'indignation atteignit son paroxysme lorsque, à la suite du trop fameux concile national de 1811, les évêques de Gand et de Tournai furent jetés dans les cachots de Vincennes et lorsque des intrus s'assirent sur la plupart de nos sièges épiscopaux. Ces intrus n'hésitèrent pas à déchaîner toutes les rigueurs de la police contre les prêtres qui refusaient, presque unanimement, de reconnaître leur autorité. Cent cinquante séminaristes gantois sont incorporés, à titre de punition, dans l'armée et plusieurs d'entre eux succombent dans les hideuses casemates de Wezel, martyrs de leur obéissance au pasteur légitime.

* * *

Une autre raison du mécontentement des Belges provenait des progrès du sentiment national. Pendant longtemps ce sentiment avait revêtu chez nos pères la forme particulariste qui caractérisait la plupart de nos institutions. Mais, à la fin du XVIII^e siècle, l'idée d'une commune patrie avait brisé toutes les entraves et la révolution brabançonne, malgré ses fautes, ses exagérations et ses faiblesses, avait été un grand mouvement patriotique. Un souffle puissant avait passé sur la nation tout entière et avait étroitement uni les enfants de toutes les provinces.

Les quelques mois, pendant lesquels ils connurent toutes les ivresses de l'indépendance, avaient donné aux Belges conscience de leur nationalité et la conquête révolutionnaire, tout comme les épreuves subies en commun n'avaient fait que fortifier ce sentiment.

Grâce à l'intensité de cet esprit national, les agents français restèrent toujours, parmi nous, des étrangers. L'assimilation des « départements-réunis » aux territoires de l'ancienne France resta purement théorique et le sentiment patriotique, devenu de plus en plus conscient chez nos pères, leur rendait la domination étrangère d'autant plus pénible que les fonctionnaires impériaux ne montraient que de l'ironie et du dédain à l'égard de leurs administrés. « La bonhomie des Belges, écrit Lanzaac de Laborie, leur flegme, la simplicité de leur train de vie, la placide uniformité de leurs délassements étaient un inépuisable sujet de plaisanteries pour les hommes qui regrettaient Paris ou la France et dont la nostalgie se dépensait en épigrammes ».

* * *

A côté de leurs griefs sérieux, nos pères ressentaient vivement les mêmes vexations, les coups d'épingle, les quotidiennes humiliations que leur infligeaient les agents de l'administration impériale. Ces animosités personnelles se transformaient en sentiments de haine et d'exécration contre le régime lui-même et avivaient, de plus en plus, le sentiment d'une conscience nationale.

« Ce peuple, écrivait le 4 mars 1813, le préfet de la Tour du Pin, n'est ni Anglais, ni Autrichien, ni anti-Français, mais il est *Belge*. »

Le régime impérial allait rendre notre nationalité viable. Le gouvernement de fer des préfets impériaux, en nous imposant en bloc des institutions nouvelles et unifiées, conçues dans un but de centralisation, fit disparaître les obstacles qu'opposaient à l'unité nationale les traditions d'un passé définitivement aboli. Même la fière principauté de Liège, qui avait toujours mené une vie séparée et avait toujours répudié tout lien avec les autres parties des Pays-Bas catholiques, fut complètement amalgamée et incorporée à nos autres provinces. A la fin de la domination française, il n'y avait plus ni Flamands, ni Hennuyers, ni Brabançons, ni Liégeois, il n'y avait plus que des patriotes belges assoiffés d'indépendance et de liberté !

Comme un métal précieux, sortant pur de tout alliage du creuset de l'orfèvre, l'âme belge avait traversé l'épreuve de la domination impériale, plus vivace que jamais et capable de revêtir une personnalité propre dans la vie internationale.

Et ce fut la plus heureuse conséquence de l'établissement du régime napoléonien dans notre pays ! En supprimant d'une façon définitive nos anciennes constitutions particularistes et nos institutions vieilles et désuètes, en faisant peser sur tous les Belges l'uniformité des lois, de l'administration et des tribunaux, Napoléon fit naître la Belgique aux idées modernes et lui donna l'éducation politique nécessaire pour pouvoir constituer, un jour, un Etat homogène, capable de vivre sa

propre vie et de jouer un rôle dans la grande société des nations.

A ce point de vue Napoléon, sans s'en douter et en poursuivant ses vues propres, nous a rendu les plus inappréciables services et nous devons remercier la Providence d'avoir placé ce grand génie sur la voie de l'évolution historique de notre chère patrie.

CH. TERLINDEN
professeur à l'Université de Louvain.



L'erreur capitale

Foch a parlé devant le tombeau de l'Empereur. Le maréchal de la République a fait un noble éloge du fondateur de l'Empire. Mais il n'a pas dit — et ne pouvait dire en cette circonstance — que la France a expié durement et qu'elle expiera vraisemblablement encore l'erreur de tous ceux qui — à commencer par Napoléon, pour passer par Napoléon III et finir par Clémenceau — ont rompu avec l'ancienne politique des rois de France.

C'est un des généraux de Napoléon lui-même, Marbot, qui met le fait en lumière dans ses mémoires. « Dans les anciennes guerres contre la France, les 800 princes des corps germaniques ne pouvaient agir ensemble ; mais lorsque Napoléon eut réduit à 36 le nombre des principautés, il y eut un commencement de centralisation dans les forces de l'Allemagne. Les souverains conservés et agrandis, formèrent une petite armée bien constituée. L'empereur se proposait de l'utiliser à son profit, mais, au premier revers, les 32 souverains se réunirent contre la France et leur coalition renversa Napoléon. »

Le blafard descendant du génial Empereur, voué, on ne sait par quelle aberration, au culte irraisonné du principe des nationalités, ne vit pas le danger grandissant du nationalisme unificateur de la Germanie, dont son ancêtre avait semé le germe. Cette erreur énorme lui valut la perte de son trône et à la France, un désastre dont elle porte encore les conséquences.

Les clauses de l'armistice ou du Traité de Versailles eussent pu réparer, en partie du moins, les errements du passé. Clémenceau ne l'a point voulu, ou n'a pas eu la force nécessaire pour porter à l'unité allemande le coup qui aurait dû l'affaiblir pour longtemps. C'est l'Autriche qui fut démembrée ! On commence à se rendre compte, dans tous les partis, qu'il sera bien difficile d'empêcher l'unification de l'Autriche allemande et du Reich.

Dieu me garde de vouloir jouer au prophète ! Mais il n'est point osé de dire que nous, ou nos descendants, aurons sans doute à payer cher cette nouvelle erreur. Les alliés peuvent désarmer momentanément l'Allemagne, mais les longueurs du règlement de compte ne sont point de nature à diminuer un désir de revanche qu'il serait puéril de nier et qui ne fera que grandir.

L'unité allemande reste intacte. Seul, un retour à des principes vraiment chrétiens pourrait encore empêcher un peuple, solidement uni, de plus de soixante millions d'âmes, de chercher à réaliser un rêve tant caressé et presque atteint, et à prendre sa revanche d'une cuisante humiliation.

Le vieux Philosophe.



L'annonce faite à Marie à la Comédie Montaigne

Nous n'avons ni revu ni relu l'Annonce faite à Marie depuis l'émouvante représentation qu'en avait donnée l'Œuvre en 1913 au théâtre Malakoff. Depuis ce temps, la guerre avait passé ; d'autres études et d'autres soins nous avaient distraits du drame de Claudel. Comment allions-nous le retrouver ?

Vous savez qu'il s'est levé toute une cabale de beaux esprits contre Claudel. Il est du meilleur ton en cet an de grâce 1921

de tomber sur lui à bras raccourcis, de le traiter de barbare, de décadent, d'insister sur ses obscurités, le désordre de sa composition et la fréquente bizarrerie de ses images pour lui dénier le bienfait de son influence dans les lettres françaises.

Maître Blasius brandit un long papier où sont comptés tous ses barbarismes, tous ses solécismes et dit partout que cet homme est un ennemi de notre génie national et que ceux qui l'admirent sont des imbéciles, des ignorants, des dupes ou des mystificateurs. Ainsi classés selon toutes les règles de l'art, ceux qui doivent à Claudel — et nous sommes du nombre, ami lecteur — ceux qui doivent à Claudel une aide puissante dans la prise de tous les trésors de l'imagination catholique dilapidés par la Renaissance, ceux-là n'ont qu'à bien se tenir. Une tête bien construite qui fait ses délices de Voltaire et de Renan, ne comprendra jamais ce goût maladif qui se manifestait d'une manière inquiétante avant la guerre pour les choses de l'Église, les magots gothiques, le plain chant et les légendes des Saints. Or, nous savons, depuis que nos professeurs nous l'ont dit d'un ton inspiré, que Voltaire et Renan représentent l'esprit français. Si vous êtes croyants, gardez pour le privé votre foi éminemment respectable, qui fait partie elle aussi, bien entendu, de l'esprit français, mais à condition d'être discrète, de ne pas crier sa vérité sur tous les toits, de ne pas insister « à temps et à contre-temps » comme a l'audace de le conseiller ce fanatique de St Paul (qui lui aussi, entre parenthèses, aurait bien besoin de recevoir de Maître Blasius des leçons de composition). Parler de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge en vers et en prose comme ces « siècles grossiers » qui virent Saint Louis, Saint Bernard et Jeanne d'Arc, Joinville, Rutebeuf et Villon, ces siècles grossiers que Boileau exécute en un hémistiche ! Ah ! mon Dieu, de grâce ne commettez pas cette faute contre le bon goût ! N'ayez garde d'oublier que la Renaissance est venue apporter la révélation métaphysique, littéraire, artistique à nos « dévots aïeux », plongés dans les ténèbres de Saint Thomas, des trouvères, des troubadours, des abbayes et des cathédrales ! Parlez-nous des Nymphes, des Muses, d'Apollon, de Vénus, de Mars, de Psyché, de toutes les charmantes inventions du génie méditerranéen. Voilà qui plaît aux délicats qui ont des lettres, mais de grâce pas de « mysticisme » comme nous disons ! La plaisanterie a assez duré et d'ailleurs elle est ridicule puisque nous n'y comprenons rien.

* * *

Le public de la répétition générale et de la première de l'Annonce faite à Marie a été unanime à ratifier le jugement qui a l'avantage de donner aux médiocres une noble excuse littéraire au profond ennui qu'ils retirent inévitablement d'un spectacle si loin de leurs pensées habituelles. La critique a prononcé sur tous les tons et avec d'inépuisables variantes la parole sacramentelle « Ce n'est pas du théâtre ! » Un office religieux, une action de grâces très édifiante (ici, il convient de feindre une condescendance nuancée d'ironie, car il faut être respectueux des croyances en ce temps d'union sacrée, dit M. Homais), mais du théâtre, jamais. N'allez pas leur parler d'Eschyle ou de Sophocle et leur dire que le drame grec était essentiellement un office liturgique, ils ne fréquentent guère Eschyle et Sophocle et le théâtre pour eux, gens de goût, c'est la représentation la plus vive et la plus habile du jeu des passions et une représentation qui ne les déroute pas, à propos de laquelle ils puissent faire appel à leurs lectures de Corneille, de Racine, de Molière et de Marivaux, interprétés par Lemaître et Faguet. Donc la reprise de l'Annonce faite à Marie, a déclaré la critique « est tombée à plat », selon l'expression consacrée. La consigne

a couru de déclarer que c'est assommant et que l'interprétation des acteurs est lamentable. Nous voici enfin délivrés du sortilège claudélien. Vivent les idées claires, Messieurs !

C'est à la seconde représentation que nous avons voulu nous rendre compte, nous-mêmes, du sérieux des critiques formulées en ce sens, même par les esprits que nous connaissons jadis fervents claudéliens, mais dont l'enthousiasme est refroidi maintenant que le vent de la mode a tourné. Une salle discrète de spectateurs qui n'étaient venus ni pour se faire voir ni pour admirer coûte que coûte « comme une brute » mais pour recevoir simplement l'enseignement d'un grand poète et en tirer le plus de fruit possible.

* * *

Dès que le grand rideau d'or s'ouvrit sur la lourde porte de chêne de la ferme de Combernon et que Violaine et Pierre de Craon prononcèrent les premières paroles si chargées de sens spirituel, si profondément accordées à l'immense palpitation de l'été nocturne, l'incantation dramatique opéra ; le poète pouvait nous emmener aussi loin, aussi haut qu'il lui plaisait ; nous étions en son pouvoir. Une immense joie nous envahit. Nous ne nous étions pas trompés il y a huit ans dans notre enthousiasme ; la guerre avait passé, et l'âge, et les grandes épreuves ; nous retrouvions cette œuvre aussi haute, aussi profonde ; elle nous semblait même plus belle encore, parce qu'ayant vécu davantage nous comprenions mieux la secrète flamme du sacrifice qui l'anime toute d'une ferveur dont le cœur le plus aimant n'arrivera pas d'épuiser tous les sens. Cette flamme, elle luit dès le premier acte lorsque Violaine ivre de joie ignorante ouvre la porte sur l'aurore et célèbre le chant de l'alouette. Que la vie est belle ! Que c'est beau de vivre ! Ainsi chantent l'oiseau et la jeune fille dans le rire éperdu de leurs cœurs, parce que la vie c'est Dieu même qui se donne dans sa création. La Joie c'est Lui, la Douleur c'est Lui et le Génie aussi qui refait le monde à l'Image du Créateur. Cette maison de Combernon est pleine de Lui ; elle veille aux pieds du couvent de Monsanvierge et c'est elle qui fournit au sanctuaire l'huile et la cire des mystères, le pain et le vin du sacrifice. « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu ! » C'est pourquoi nous suivions la pure Violaine, qui Le voit présent dans la nuit comme dans le jour, dans toutes les créatures qui le portent diversement mais dont l'hostilité ou les ombres sont impuissantes à lui voiler Sa gloire. Ah ! nous saurons tout à l'heure quelle annonce l'Angelus a faite à cette vierge en cette aurore d'été, pleine de parfums et de chants d'oiseaux ; cette annonce, elle l'ignore elle-même, mais elle sait bien qu'elle nous enseigne le don de nous-même sans réserve ; et c'est pourquoi elle se penche pour baiser le visage de Pierre de Craon, bien qu'elle sache qu'il soit lépreux ; elle est si heureuse et elle aime tant son fiancé, Jacques Hury. Comment n'aurait-elle pas pitié des malheureux ! Et les grandes images du drame se déroulent à la fois si humaines et si divines. Qu'on nous cite une œuvre où le surnaturel s'est inséré dans la vie si simplement, si puissamment, nous donne à ce degré l'impression du réel ? C'est le départ d'Anne Vercors, le père de famille qui s'en va à Jérusalem au nom de tout son peuple et de toute sa race ; c'est la bénédiction du pain au milieu des serviteurs, c'est l'autorité transmise solennellement à Jacques Hury, c'est le cantique des fiançailles sous les branches en fleurs, la révélation de l'amour humain dans toute sa grandeur et dans toutes ses limites ; et en un seul coup son abandon si près de son triomphe. C'est la nuit de Noël dans la forêt de Chevoché toute sonore de cloches et de chants. Le Roi va être couronné à Reims ; les paysans en causent autour d'un feu.

Violaine devenue lépreuse les fait fuir. Et voici Marie qui arrive avec son enfant mort. Un Calvaire, une « Montjoie », comme on disait au moyen âge domine cette scène de nuit froide où au son des cloches du *Gloria* et des trompettes du sacre, à la lecture des leçons de *Matines*, dans l'écho des vieilles chansons de nos provinces, de toute la terre de France portée en cette nuit vers le ciel, Violaine va réenfanter à la vie, par sa foi, le petit cadavre que Mara lui apporte.

Quia quem meruisti portare alleluia... Resurrexit sicut dixit alleluia... avait-elle récité avec Pierre de Craon à l'Angelus de l'aurore, l'autre été devant Monsanvierge. Voici l'Annonce qui se vérifie en elle cette nuit ; son sacrifice va faire renaître l'enfant de Jacques ; cet enfant né du mensonge et de la calomnie de Mara, il sera ressuscité dans l'amour de Violaine ; là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. O sublime leçon ! *Puer natus est nobis* chante l'Église en cette nuit de Noël... *Un petit enfant nous est né...* Et le drame monte encore : voici Violaine étendue sur la table où Anne Vercors a rompu le pain ; Mara, de jalousie l'a précipitée dans une carrière de sable et a fait tomber sur elle un tombereau plein de pierres ; elle gît brisée, ensanglantée sur la table comme sur un autel où elle va consommer son sacrifice, révéler à Jacques Hury son innocence ; il l'aime toujours mais il ne peut la comprendre ; il ne l'aime toujours qu'humainement, et c'est Pierre de Craon qui l'ensevelira.

* * *

Et voici qu'Anne Vercors revient et salue sa terre. Il a tout appris, la mort de sa fille et celle de sa femme, sans que sa force soit brisée. Voici que sous l'arbre d'automne, Anne Vercors, Pierre de Craon, Jacques Hury sont réunis. Mara s'accuse ; Anne lui pardonne, et Jacques aussi après avoir hésité mais il lui pardonne en mémoire de Violaine et parce qu'elle l'aurait fait ; et Jacques et Mara gardent en leur cœur leur tristesse amère parce qu'ils ne renoncent pas à leur colère. Cependant Anne chante la beauté de la terre et Pierre de Craon celle de la pierre, parce qu'ils ont foi dans la vie qui continue, la victoire de l'esprit qui ne meurt pas. Violaine vit toujours pour eux. Son âme sanctifie Combernon. Elle revit pour Anne dans l'enfant ressuscité et quant à Pierre il a bâti en mémoire d'elle, Sainte Justice, la plus belle cathédrale qu'il ait jamais faite, et l'anneau qu'elle lui a donné dans l'inoubliable aurore d'été, jetée dans le mortier, mêlée à la pierre, il brillera aux yeux de tous dans la flèche du clocher. Tout est bien. La vie est belle et la mort aussi. La foi et la charité nous redonnent tout. Et l'Angelus du soir vient redire l'Annonce de l'Ange.

Il faut louer Gaston Baty d'avoir exprimé avec tant de justesse dans sa mise en scène le concert des choses qui vivent avec nous. Violaine dit qu'elle les entend vivre ; nous aussi, et grâce à lui. Une porte qui s'ouvre sur l'aurore ; un cierge qui brûle, une table dressée, un pain rompu, c'est tout le cantique des créatures qui nous est redonné. Ainsi pendant la nuit de Noël cette aurore qui se lève progressivement au son des cloches et des trompettes et dont les feux puissants refoulent les ténèbres. C'est qu'il a le sens liturgique. Il est le seul qui soit capable au théâtre à l'heure actuelle de grouper ainsi sur cette aurore barrée d'une croix Violaine debout sur une pierre comme un sacrificateur, l'enfant serré dans ses bras, Mara courbée à ses pieds et lisant le texte sacré à la lueur d'un feu de branches, cependant que les cloches et les trompettes fêtent la naissance d'un Dieu et le sacre d'un roi, et de suggérer ainsi d'une manière aussi sobre et aussi sûre le sens

divin de la Messe qui se dit à Reims, de toutes les messes qui se sont dites et qui se diront encore.

Laissons clabauder public et critiques ; il n'y a pas d'exemple dans l'histoire littéraire qu'ils ne se soient trompés les uns et les autres sur le sort d'une œuvre. L'Annonce faite à Marie triomphera de toutes les cabales parce qu'elle porte en elle une force de certitude, une intensité d'émotion, une grandeur de pathétique, que le temps, ce juge infailible, consacrera bientôt s'il ne l'a fait déjà comme cette épreuve nous en a convaincu personnellement.

ROBERT VALLERY-RADOT.



Le problème de la Haute-Silésie

Il est bien rare, dit le prince von Bulow dans sa *Deutsche Politik* que les frontières politiques coïncident entièrement avec les limites d'expansion des nationalités. Les peuples forts et de haute civilisation franchissent ces limites ; et comme il serait à la fois indigne d'eux et périlleux d'admettre sur leur territoire le développement d'une nationalité différente, ils imposent leur culture aux nations annexées. « Dans la lutte des nationalités, une nation est nécessairement enclume ou marteau, vainqueur ou vaincue ». Telle est la politique d'oppression brutale à laquelle mène une application intransigeante au sein des États de la doctrine des nationalités.

Pourtant, le président Wilson semble n'avoir pas douté un instant que cette doctrine fût entièrement vraie dans l'ordre international, et qu'il suffirait, pour rendre la paix au monde, qu'elle inspirât désormais le règlement des frontières politiques. Solution idéalement simpliste. Il a fallu toute la lassitude d'une longue guerre pour qu'elle trouvât encore en Europe quelque crédit. Car elle ignore délibérément les intérêts religieux, politiques et économiques qui, à côté des principes des nationalités ont contribué aux délimitations actuelles et peuvent en justifier le maintien. Les obstacles auxquels se heurterait toute tentative de réalisation d'un tel principe, sont capables de déterminer d'effroyables conflits. L'histoire des guerres dites « nationales » sous le second empire, est là pour en témoigner. Et quand bien même, en dépit de tous ces obstacles, nous aurions amené à une coïncidence parfaite les frontières des États et celles des races, c'est sur le terrain international que la doctrine des nationalités porterait tous les motifs de discorde que nous aurions bannis de nos frontières. A la base de cette doctrine, il y a l'idée de lutte pour la vie, il y a le postulat de l'incompatibilité d'existence de nationalités diverses au sein d'une même communauté, nationale ou internationale.

Il est toutefois juste de reconnaître qu'une solution internationale de ces questions de nationalités, ne peut pas toujours être évitée. Non point, certes, en vertu d'une nécessité de principe, mais à raison de l'intolérance et des abus manifestes de souveraineté dont certains États font preuve à l'égard des populations de race différente qu'englobent leurs frontières. C'est ainsi que la Conférence de la Paix s'est trouvée amenée à détacher du Reich l'ensemble des territoires occupés par des populations polonaises. L'Allemagne a durement ressenti l'obligation d'abandonner le champ où, depuis un demi-siècle, le germanisme menait une âpre lutte contre la race slave. A l'humiliation que lui imposaient ces retranchements, s'ajoutaient des préoccupations d'ordre économique. Parmi les provinces que les Puissances alliées s'apprétaient à rendre à la Pologne reconstituée, figurait la Haute-Silésie, riche en charbon, en minerais de fer et de cuivre, véritable arsenal de l'Allemagne impériale. Devant les instances du gouvernement du Reich, les Alliés consentirent à subordonner leur décision finale à une consultation populaire. On sait que le 20 Mars dernier, une majorité considérable (716.604 voix contre 471.406) s'est prononcée en faveur du rattachement à l'Allemagne.

* * *

Ces résultats ont causé quelques déceptions. Pour juger de la position actuelle du problème, jetons un coup d'œil sur le passé de la Silésie. C'est vers le milieu du XIV^e siècle déjà que la Silésie s'est trouvée

détachée de la Pologne. Incorporée au Royaume de Bohême, elle fut conquise en 1745 par Frédéric le Grand. Avec les partages iniques dont la Pologne fut victime à la fin du XVIII^e siècle, la Prusse s'accrut d'immenses territoires slaves, et désormais, l'histoire des populations de Haute-Silésie se confond avec celle de toutes les populations polonaises du royaume. Sans doute, après tant de siècles de domination étrangère, le sentiment national y était-il devenu moins vif que dans les provinces si récemment conquises.

Pendant trois quarts de siècle, les Polonais de Prusse vécurent en paix avec les vainqueurs. Participant à la prospérité générale du pays, ils s'abstenaient de toute agitation stérile. C'est donc bien à tort que les publicistes allemands incriminent le fanatisme national des polonais. Cette longue période de calme, contrastant avec les mouvements insurrectionnels qui se manifestaient à la même époque dans la Pologne opprimée de Russie, témoigne assez de l'injustice de ces accusations. Il n'eût tenu qu'à l'Allemagne de garder avec les polonais les bons rapports qui, jusques à la guerre, n'ont cessé de régner entre les polonais de Galicie et l'Autriche allemande. C'est l'insolent orgueil de race, exalté par les triomphes du jeune Empire allemand, c'est aussi ce despotisme intellectuel, dont parle Goyau, et qui est bien l'une des marques les plus profondes du génie politique prussien, qui doivent être considérés comme les véritables fauteurs des difficultés polonaises.

C'est sur le terrain religieux que le conflit éclata. Au lendemain de la fondation de l'Empire, Bismarck, impatient des libertés que la constitution prussienne laissait à l'Église catholique, entama contre elle la lutte fameuse du Kulturkampf. La résistance énergique que les lois de mai rencontrèrent chez les populations profondément religieuses de la Pologne, tourna vers elle les colères du Chancelier. De ce jour, le problème des Marches de l'Est était né.

« Les dates, dit M. *William Martin*, prouvent à l'évidence que la question des Marches de l'Est est née après le Kulturkampf, et l'on est obligé de dire que les polonais sont persécutés comme catholiques. Les Allemands leur reprochent avec amertume d'appuyer leur agitation nationale sur la religion et à l'Église d'y prêter la main. C'est oublier son origine et son caractère nettement confessionnel. La question polonaise, c'est le Kulturkampf qui, sous une forme nouvelle, se survit depuis vingt-cinq ans. » Car, après l'échec mortifiant de sa politique anticatholique, la haine de la Prusse ne désarma point ; et Bismarck instaura alors, en 1886, cet odieux système de colonisation dans lequel le gouvernement prussien a perpétué les errements du Kulturkampf. En pleine guerre, le prince von Bulow s'en faisait encore l'apologiste, et c'est à propos des difficultés polonaises qu'il émettait les doctrines impitoyables que nous rappelions en tête de cet article. Nous ne pouvons ici retracer les étapes de cette longue lutte, ni comment, en présence de la médiocrité des résultats, la législation prussienne se fit sans cesse plus rigoureuse et plus injuste, allant depuis la création d'une simple commission d'achat jusqu'au droit conféré à l'État d'exproprier les terres polonaises « pour cause d'utilité publique » ; ni comment la noblesse et les paysans polonais s'unirent pour défendre leurs terres et, pour la confusion de leurs ennemis, se trouvèrent finalement enrichis par ces coûteuses expropriations. Politique maladroite et stérile, répétée avec le morne entêtement d'un instinct, et qui est une des hontes de la Prusse royale. Même quelques officiels en sentaient l'indignité et, pour le citer à son honneur, il nous souvient d'avoir entendu le Dr Kaufmann, professeur de droit international à l'Université de Berlin, déplorer amèrement des mesures aussi iniques.

Il ne peut subsister aucun doute sur la responsabilité du gouvernement prussien. Mais, pour expliquer les résultats du récent plébiscite, de Haute Silésie, il y a lieu d'observer le caractère essentiellement agraire de cette politique d'oppression. Les populations rurales, directement soumises à l'expropriation et depuis longtemps parfaitement organisées pour la défensive, se sont prononcées à une écrasante majorité en faveur de la Pologne. C'est dans les villes que l'Allemagne a rallié les éléments de race polonaise sans l'adhésion desquels il semble difficile de comprendre son succès.

* * *

A peine l'Allemagne avait-elle obtenu de la Conférence de la Paix la décision de faire dépendre le sort de la Haute Silésie d'un vote populaire, qu'elle ouvrit dans la zone de plébiscite une vigoureuse campagne de propagande.

La nouvelle Constitution du 11 août 1919 offrait à ses desseins une disposition particulièrement favorable. L'article 18 prévoit la formation au sein du Reich de Pays nouveaux. C'est l'application de cette disposition en faveur de la Haute Silésie que l'Allemagne fit aussitôt miroiter aux yeux des populations polonaises. Pour qui sait l'origine de

l'article 18, autour duquel tant de discussions passionnées se sont élevées à la Constituante de Weimar, ceci est d'une singulière ironie. Cette disposition, amendée, édulcorée par les défenseurs du vieil idéal politique des Hohenzollern, c'est à renverser le despotisme de l'État prussien en Allemagne qu'elle visait. Il ne s'agissait rien moins que de ruiner à jamais la prépondérance de la Prusse par le démembrement de son territoire. Le maintien de la Prusse, s'écriait alors le Dr Preuss, est incompatible avec l'existence de la République allemande. Depuis, l'article 18 a trouvé deux fois application. La première fois, ce fut en faveur des deux États de Reuss et de la principauté d'Altenburg, qui se fusionnèrent pour former un Pays nouveau : la Thuringe. Le plan primitif comportait l'annexion de quelques territoires prussiens, mais il se heurta à l'opposition irréductible et violente du gouvernement de Berlin. Aujourd'hui, ce même gouvernement prend les devants, et s'épuise en prévenances à l'égard des populations polonaises jadis tant honnies. Dès le 14 octobre, il érige la Haute Silésie en province prussienne. Puis, c'est l'Empire qui, d'accord avec la Prusse, décrète en sa faveur l'application de l'article 18 (27 nov. 1920). Mais ce n'est point assez. Cette disposition que les représentants du gouvernement prussien à la Constituante, s'étaient ingéniés à neutraliser par une procédure encombrante, est aujourd'hui d'application trop lente et trop difficile. On modifie la Constitution. Celle-ci suspendait, pendant deux ans, tout recours au système du plébiscite, qui permet à une loi ordinaire d'Empire, de créer un Pays nouveau sans le consentement du ou des Pays dont il entame le territoire. Ce délai est supprimé en ce qui concerne la Haute Silésie. La Constitution exige qu'un tiers au moins des habitants jouissant de l'électorat au Reichstag demande l'organisation d'un tel plébiscite. La Haute Silésie est dispensée de cette formalité. La Constitution exige enfin que les résultats du plébiscite soient confirmés par une loi d'Empire. Pareille loi est déclarée inutile et c'est le plébiscite que la loi du 27 nov. 1920 promet d'organiser deux mois après le retour éventuel de l'administration allemande en Haute Silésie qui décidera souverainement de la formation d'un Pays nouveau. Voilà certes un surprenant abandon de la souveraineté d'Empire. Mais les mines et les industries de Silésie sont aujourd'hui aux mains des polonais; tant de richesses ont éclairé l'Allemagne sur la justice de leur cause.

Au reste, ce qu'offre aujourd'hui la Prusse avec tant de complaisance ne saurait en rien compromettre ses intérêts. L'autonomie des « Pays » ne répond plus que fort loin à la demi-souveraineté des États dans l'ancienne Allemagne impériale. Depuis avril 1920, le Reich a repris l'administration de tous les chemins de fer. Les autorités d'Empire ont pour mission d'établir un droit ouvrier uniforme. Bref, au point de vue économique, comme d'ailleurs au point de vue militaire et financier, l'unité du Reich peut être considérée comme achevée. Si quelques grands Pays peuvent, aujourd'hui encore, opposer quelque résistance au Reich, comme la Bavière vient d'en donner l'exemple en maintenant ses formations militaires, pareille attitude serait encore inconcevable de la part d'États minuscules comme le serait la Haute Silésie.

Et d'ailleurs, sans autre frontière allemande que la frontière prussienne, c'est la Prusse qui garderait tous les débouchés de son activité industrielle. Si l'on tient compte enfin de l'influence prépondérante de la Prusse dans le Reich, dont elle englobe encore plus de la moitié de la population, il saute aux yeux qu'une Haute Silésie n'est et ne peut être jamais qu'une province prussienne.

Sans doute, la formation d'un Pays de Haute Silésie mettrait les polonais à l'abri d'une nouvelle oppression. Mais on peut croire que c'est sans regret que la Prusse abandonne une politique condamnée par ses insuccès et qui, à la veille de la guerre, lui avait coûté près d'un milliard.

* * *

Les promesses du Reich n'en ont pas moins exercé une influence sensible sur les résultats du plébiscite, influence que n'ont pu compenser les engagements de la Pologne touchant la création d'une province de Haute Silésie. Si l'on y ajoute la dépréciation du mark polonais, le rôle des capitaux allemands, les dangers qui menacent la Pologne du côté de la Russie, les conditions même du plébiscite qui favorisèrent la participation en masse d'éléments purement allemands, il n'y a point lieu de s'étonner des résultats du plébiscite.

M. von Simons a célébré en termes pompeux la victoire allemande; il a fait voir « l'effroi et la consternation des ennemis » de l'Empire. « Vous avez, a-t-il dit, témoigné de façon éclatante que la Haute Silésie doit rester allemande, et elle restera attachée au Reich ». Ce bel enthousiasme s'est refroidi en présence de la répartition géographique très nette des majorités locales. Tandis que les villes de l'Ouest et du Nord proclamaient leur fidélité à l'Allemagne, les campagnes et les districts

miniers de Tarnowitz, de Plezz et de Rybnyk portaient leurs suffrages à la Pologne. Cette constatation plaçait l'Allemagne devant l'éventualité désagréable d'une division de la Haute Silésie. La presse protesta d'avance contre cette solution et proclama l'indivisibilité de la Haute Silésie.

Mais cette thèse allemande est indéfendable. Il faut tout d'abord observer que la zone soumise au plébiscite ne correspond nullement à la division administrative prussienne de la Haute Silésie, qu'elle laisse en dehors la partie occidentale de ce district et empiète d'autre part sur le territoire de la Silésie moyenne. Ce n'est donc point une unité administrative que la Conférence de la Paix a entendu attribuer comme un tout indivisible soit à l'Allemagne, soit à la Prusse; c'est un lambeau de territoire, sans cohésion politique ou administrative, dont elle a réservé aux Grandes Puissances le soin de régler le sort de la manière qui leur apparaîtrait la plus conforme aux vœux des habitants et à leurs intérêts. Si, d'ailleurs, la ligne frontière devait nécessairement coïncider avec le contour si minutieusement tracé par le traité de la zone du plébiscite, cette décision finale que le Traité laisse aux Puissances alliées deviendrait superflue, et l'on ne comprendrait pas davantage comment la Commission chargée de faire aux Puissances une proposition de tracé pourrait tenir compte « de la situation géographique et économique des localités », ainsi que le lui enjoit formellement le chap. 5 de l'Annexe à la Section VIII, Partie III, du Traité de Versailles.

On annonce que la Commission du plébiscite établie à Oppeln a terminé ses travaux le 20 de ce mois, et soumettra prochainement ses propositions à la Conférence des Ambassadeurs. Une décision peut être attendue à bref délai. Les récentes déclarations de M. Briand permettent de croire que les Grandes Puissances se prononceront pour le partage de la Haute Silésie. Il faut s'en féliciter. Car pour l'avenir économique de la Pologne, la réunion des districts miniers de Haute Silésie est une question d'importance vitale.

FERNAND DE VISSCHER,
professeur à l'Université de Gand.



L'expérience communiste Les aveux de Lénine

« Nous faisons la grande expérience ». Le propos est de Zalkine, un des militants les plus éclairés du communisme russe, l'un des adjoints de Trotsky au ministère des Affaires étrangères, dans les premiers mois de la révolution bolchéviste.

L'aveu est à retenir. Il correspond au sentiment qui animait Lénine et ses collaborateurs, en Russie, comme leurs partisans et admirateurs de tous pays, lors de la chute du gouvernement Kérensky, en Novembre 1915.

Voici bientôt quatre ans que l'expérience se poursuit. Les résultats patents s'affirment chaque jour davantage. Ils répondent en tous points, à ce que prévoyaient ceux que n'aveuglaient pas les nuées du rousseauisme et du marxisme.

Il a suffi de quelques mois de communisme pour créer dans l'un des États les plus riches et les plus puissants du monde, une misère indescriptible, ce qu'un Ministre français a appelé un suicide national dans un cadre de famine et de haine.

Plus les documents et témoignages d'escapés se multiplient, plus les aveux des bolchévistes eux-mêmes se précisent, et plus il apparaît que le peuple russe sombre dans une catastrophe dont on ne voit l'équivalent dans l'histoire, qu'aux époques des grandes invasions barbares.

* * *

On peut discuter la nature et le caractère exact du communisme marxiste que les bolchévistes ont entendu appliquer en Russie. Il n'est pas possible de nier, quand on va au fond de la question, que le désastre n'est pas le résultat d'une théorie ou d'une application spéciale, mais qu'il est le fruit amer des principes mêmes de tout communisme ou de tout collectivisme. C'est là l'intérêt de l'expérience. A l'étudier sans parti-pris, tout esprit impartial aboutira aux mêmes conclusions : c'est le conflit de théories abstraites et arbitraires avec les éléments primordiaux et persistants de l'âme humaine, qui a

étendu le champ des dévastations et de carnage au-delà de tout ce qu'aurait pu produire la plus longue et la plus implacable des guerres.

Et le communisme a triomphé en Russie, ne l'oublions pas, avec un programme de pacifisme absolu !

Longtemps, Lénine et Trotsky, Zinovieff et leurs apologistes de Russie et d'ailleurs, ont affirmé que l'insuccès n'était qu'apparent et momentané ; que les débuts difficiles étaient le triste héritage de la guerre, du blocus, comme aussi de la lutte de la République des Soviets contre les contre-révolutionnaires du dedans et les impérialistes du dehors, Polonais ou autres. Mais, de plus en plus, l'effondrement économique est tel que les dirigeants du communisme russe eux-mêmes en viennent à des aveux qu'il convient de recueillir et de méditer.

Après d'autres, Lénine s'est montré on ne peut plus catégorique dans un discours qu'il prononça à l'une des dernières séances plénières du Conseil ouvrier et paysan de Moscou. On en trouvera le texte complet dans le fascicule de mars 1921 de la REVUE COMMUNISTE de Paris, l'un des nombreux organes que les communistes russes ont créés ou alimentent, en articles et généralement en fonds aussi, dans tous les pays du monde. C'est que, suivant une déclaration qu'ils ont souvent faite, les bolchévistes ne peuvent escompter la victoire définitive, en Russie, que si leur mouvement s'appuie sur la révolution mondiale. Aucun sacrifice ne les arrête dans cette voie de l'impérialisme communiste, qui est une des caractéristiques de ces communistes russes dont toute la politique étrangère prétend s'orienter contre l'impérialisme des peuples de l'Entente.

Lénine ne croit pas qu'il soit possible encore de nier que la Russie traverse en ce moment, une « crise effroyable ». L'expression est de lui, et elle ne s'atténue guère dans sa gravité, du fait qu'il ajoute : « Nous faisons des sacrifices parce que nous avons déclaré la guerre à tout le monde capitaliste.

D'autant plus que le premier aveu s'alourdit dans les responsabilités qu'il évoque, par une constatation sans ambages : « Notre situation s'est aggravée par la série des fautes commises dans notre travail ».

Sur ces fautes mêmes, telles qu'il les voit et les avoue, Lénine n'hésitera pas à jeter également quelque lumière : « Nous ne nous sommes pas rendu compte que nous avions dépensé à la fois toutes nos ressources ; que nous n'avions plus de ressources ; et nous n'avons rien gardé pour les jours malheureux. » La conclusion, Lénine aussi va nous la donner : « Le peuple a tant souffert de la famine qu'il fallait à tout prix améliorer sa situation ».

Le pain et le combustible, le sucre, le savon, voilà les produits de première nécessité qui font défaut chaque jour davantage dans cette Russie qui, aux dernières années du Tsarisme, avait connu une prospérité telle que, d'exercice en exercice, elle pouvait augmenter sa part déjà énorme dans l'alimentation de toute l'Europe occidentale, en céréales, naphte, bois, grasse, lin, coton, etc.

* * *

Et que dire de ce lamentable aveu de faillite de l'État-Providence grâce auquel le communisme et le collectivisme entendent assurer au monde le Paradis terrestre et l'Age d'or : « Que celui qui nous reproche notre erreur — et il a le droit de le faire, car il y a ici de notre faute, et personne n'aura l'idée de la cacher, non plus que la faute dans la guerre avec la Pologne — que celui qui nous la montre, cette erreur, nous présente un calcul exact d'après lequel on saura, sur une échelle gouvernementale, combien de réserves amassées pour la première moitié de l'année faudra-t-il cacher pour les jours malheureux de la seconde moitié. »

Problème à coup sûr vaste et complexe, angoissant pour les gouvernants d'un État qui possède tout, fabrique tout, répartit tout, suivant les besoins et les droits exacts de chacun.

Et voici qu'il faut, Lénine le déclare bien haut, pour échapper à l'enlisement de la misère effroyable qui s'exagère et s'aggrave de jour en jour, recourir aux capitalistes étrangers, les seuls sauveurs que le communisme russe aux abois espère encore voir surgir à l'horizon.

Pour les tenter, car ils sont défiants après ce qui vient de se passer, on ira jusqu'à leur offrir, Lénine en lance l'éblouissante perspective, des bénéfices de 500 % en vue d'une collaboration qui rendrait à la Russie du pain et du naphte, les denrées dont elle regorgeait autrefois comme étant les meilleurs produits de son sol.

On croit rêver.

Et ailleurs qu'en Russie, il y aura des gens qui demanderont : « que devient en tout cela le marxisme aux principes intangibles ? » ou encore : « Était-ce bien nécessaire de chasser notre bourgeoisie pour la remplacer par une bourgeoisie étrangère ? »

Lénine prévoit l'objection, il la formule à ses auditeurs, mais il n'hésite pas à trancher le troublant problème en reconnaissant « qu'on

ne peut passer tout d'un coup d'un État où on n'a rien, à un État où on a tout. » Que si on veut avoir suffisamment de pain et de marchandises il faut faire pour cela des sacrifices. Que les capitalistes assouvissent leur avidité pourvu qu'on améliore la situation des paysans et des ouvriers ! »

Évidemment ! Et ceux qui ont prévu la faillite du communisme dès qu'une application en grand serait tentée, ne s'étonneront ni des résultats ni des aveux, ni des conversions nécessaires.

L'homme n'est pas une matière qu'on traite et qu'on façonne au gré de théories nébuleuses et inapplicables. La philosophie et l'histoire s'accordent à le reconnaître. Mais ce sont là des branches du savoir dont le communisme ne se soucie que pour les faire rentrer arbitrairement dans ses formules.

Malheureusement, pour les peuples ainsi égarés, des lendemains surgissent qui vengent la logique et l'expérience séculaire, un moment méprisées.

C'est bien ce que reconnaissait le Peuple du 27 mars dernier, en commentant les nouveaux incidents de la verrerie d'Albi, l'institution socialiste par excellence, où les ouvriers sont de nouveau en quelque sorte en grève contre eux-mêmes.

« Il s'est trouvé des socialistes pour croire que les syndicats cesseraient d'être utiles le jour où la collectivité aura repris à leurs propriétaires actuels, les moyens de production et d'échange ; le jour où la société socialiste sera créée. Une telle opinion ne pouvait prendre corps que parce qu'on croyait que le régime nouveau ferait disparaître tous les conflits au sein des usines, des magasins, comme des administrations. Elle faisait bon marché des passions humaines qui paraissent bien être éternelles. Des incidents qui surgissent entre groupements ouvriers, viennent de temps à autre marquer combien elle est fautive.

La grève qui sévit en ce moment à la verrerie ouvrière d'Albi est de ceux-là.

Il ajoute : « La verrerie ouvrière d'Albi paraît être un modèle de coopérative de production ».

Pendant ce temps-là, d'après les dernières nouvelles, dans la République Socialiste Fédérative Russe des Soviets, l'expérience communiste se poursuit malgré tout.

L'on vient d'y décréter la réquisition de toutes les montres en or, encore aux mains des particuliers, derniers souvenirs de famille, derniers vestiges des anciennes splendeurs, pour augmenter la réserve métallique que les Soviets offriront aux capitalistes étrangers à l'effet de garantir le paiement des importations indispensables.

Mais, par une singulière contradiction, on votera, en même temps, un nouveau crédit de cinq cents millions de roubles Romanof pour créer ou alimenter à l'étranger les organes qui doivent y diffuser le bolchévisme et préparer le Grand Soir de la Révolution Sociale.

Et le Soviet de Moscou constatant que, faute d'entretien, matériaux et ouvriers qualifiés étant introuvables, plus de 6750 maisons sont inhabitables, décrète la réquisition, au profit de travailleurs manuels, de 471 habitations qu'occupaient encore des travailleurs intellectuels, des bourgeois, médecins, ingénieurs, professeurs, etc. Les nouveaux occupants seront maîtres de tout ; les expulsés n'ont le droit d'emporter pour loger où ils pourront, qu'un lit par personne, qu'une table, un lavabo et une armoire par famille.

L'expérience se poursuit, suivant la logique inéluctable des forces déchaînées.

V. BRIFAUT,

membre de la Chambre des Représentants.



Une démocratie est-elle possible en Russie

S'il est un fait avéré, patent entre tous, c'est la faillite totale, absolue, de la démocratie en Russie. C'est là un fait d'une clarté aveuglante. Sous l'absolutisme intermittent et débile mais capricieux de l'Empereur Nicolas II, les choses allaient mal. Il a suffi pour qu'elles aboutissent à une catastrophe qu'un souverain inapte — tranchons le mot quoiqu'il m'en coûte — fût remplacé par le gouvernement très démocratique, encore que présidé par un prince authentique qui

a nommé le gouvernement Lvov-Kerensky. Celui-ci s'empressait de débrider les sacro-saintes masses populaires, de décréter coup sur coup les « réformes » les plus radicales et d'instaurer le suffrage universel, direct, égal, secret et sans distinction de sexe dans tous les coins et recoins de l'immense Russie. Résultat : anarchie augmentant de jour en jour, propagande léniniste, chambardement et décomposition de l'armée, enfin, quelques mois plus tard, les bolcheviks au pouvoir avec les suites que l'on sait.

Si ce n'est pas là une conséquence directe de l'admission au pouvoir du jour au lendemain, en un tour de main, de cent millions d'hommes incultes et en grande majorité illettrés ; de la liberté *complète* laissée à ces analphabètes de prêter l'oreille aux discours les plus incendiaires et aux théories « sociales » les plus saugrenues, les faits ne comportent plus d'enseignement et l'évidence la plus palpable ne saurait rien prouver.

* * *

La Russie a été ravagée, ruinée, ravalée au rang d'une puissance de troisième ordre, enfin inondée de sang innocent de long en large par suite du triomphe de l'idée dite démocratique. Loin de moi la pensée de dénigrer la démocratie en général. Elle a fait brillamment ses preuves dans plus d'un pays, et il en est — tels les États-Unis d'Amérique, qu'on ne saurait se représenter autrement qu'en démocratie. Mais — *quod licet jovi non licet bovi*. Or, dans le cas présent, le *bos* est un être inculte, sauvage et rapace ; et cet être-là forme les neuf-dixièmes au moins de la population russe. Comment s'imaginer que les affaires du pays iront bien une fois cet être démuselé (après des siècles de semi-esclavage) et la plénitude de tous les droits et de toutes les libertés conférée à l'immense foule moujikienne — y compris celle de prendre sans dédommagement le bien d'autrui ?

Et pourtant la classe éclairée russe — celle qui a voulu et préparé la Révolution de Mars 1917 — n'a pas hésité à faire l'expérience. De tout temps moujikolâtre à l'excès, elle s'est imaginée qu'une fois nanti de tous les droits son moujik chéri montrerait l'exemple de toutes les vertus et éclipserait par ses capacités tous les peuples de la terre. Dostoïevsky ne s'était-il pas avisé un beau jour de proclamer *urbi et orbi* que le peuple russe méritait à juste titre le nom de peuple « porte-Dieu » (*narod-bagonosetz*) ? L'idée — toute absurde qu'elle est — a fait fortune : et les athées les plus notoires de l'*intelligentsia* russe y ont souscrit. Comment dès lors ne pas faire confiance à ce peuple unique au monde ? Le gouvernement Lvov-Kerensky n'y a pas manqué. Le moujik et l'ouvrier y ont répondu en faisant ou en laissant faire de leur pays ce que l'on sait.

Il semble que la leçon eût dû profiter. On ne s'en aperçoit guère. Tous les Russes qui ont fui à l'étranger ont le mot de « peuple » ou « démocratie » à la bouche. C'est le moujik, dit l'un, qui sauvera et rétablira la Russie. C'est l'Assemblée Constituante (élue, ne l'oublions pas, au suffrage universel) qui doit décider du sort du pays, clame l'autre. Les monarchistes eux-mêmes, tout au moins en public, ne jurent que par le peuple. Ce peuple qui a laissé sans sourciller assassiner dans des circonstances atroces ses souverains et leurs innocents enfants ; ces porte-Dieu qui ont vu sans broncher souiller les églises, mettre en pièce les icônes et assassiner les prêtres — c'est d'eux que ces monarchistes attendent le rétablissement du trône et de l'autel. Oh ! naïveté humaine.

* * *

Les masses populaires russes ont donné la mesure de ce qu'on peut attendre d'elles. Supposer que le salut viendra

de ce côté est le comble de la naïveté. Leur attribuer des qualités éminentes dont l'absence a été brillamment démontrée par les faits c'est se bercer d'illusions ineptes. Il faut voir la vérité telle qu'elle est. D'un côté ces masses ne secoueront jamais d'elles-mêmes le joug bolcheviste. D'abord parce que le bolchevisme a trop d'attaches avec l'âme populaire russe (c'est triste à avouer, mais c'est indubitable) ; ensuite parce que ces masses sont trop amorphes et trop passives pour jeter à terre un pouvoir d'un despotisme à faire pâlir d'envie un Ivan le Terrible ; un pouvoir intelligent et sans scrupules et qui, quels que soient au fond les sentiments à son égard de la majorité ouvrière et moujikienne, dispose à n'en pas douter d'une centaine de milliers de partisans convaincus (communistes officiels, soldats étrangers à la solde des soviets, etc.). D'un autre côté, si par miracle le bolchevisme tombait de lui-même ou autrement et si c'était la démocratie russe qui prenait le pouvoir — on peut être certain que tout serait à recommencer. Un nouveau gouvernement provisoire répéterait toutes les fautes du premier. Au nom de la liberté de parole, on laisserait périr partout ces énergumènes de la « lutte des classes ». Au nom des beaux principes humanitaires, on remplacerait dans l'armée la discipline bolcheviste par l'indiscipline instaurée par les Goutchkow et les Kerensky. Au nom de la charité on n'aurait rien de plus pressé que d'amnistier les assassins et les tortionnaires du régime Lénine-Trotsky. On préparerait par-là les voies à un retour offensif des bolcheviks, et six mois après un nouveau coup de main chasserait les bavards et les idéologues installés — *ex hypothesi* — au pouvoir et les y remplacerait par des hommes à poigne, des communistes pires peut-être que ceux qu'on aurait balayés une première fois.

* * *

Il faut en faire notre deuil : à leur niveau actuel les masses populaires russes ne pourront que détruire et ne sauront rien édifier. La première condition d'un rétablissement de l'ordre en Russie, c'est de se pénétrer de cette idée — et d'agir en conséquence. Je ne veux pas dire par là : agir sans se préoccuper des intérêts de ces masses. Il en est certes qui doivent être pris en très sérieuse considération ; et pour la question dite agraire notamment, je n'entrevois aucune solution qui ne donnerait pas, tout au moins dans une très ample mesure, satisfaction aux appétits moujikiens ; c'est à dire qui ne leur laisse ait pas les terres qu'ils ont volées aux propriétaires légitimes — certes moyennant compensation. De même en me prononçant contre le régime démocratique en Russie, je n'entends nullement m'élever contre les réformes nécessaires. Très grande tolérance à l'égard de ce qui reste en Russie d'allogènes et spécialement les israélites ; liberté complète de conscience ; liberté très large de presse, de réunion, d'association, de parole pour tous — sauf, bien entendu (car c'est le simple bon sens qui le demande) pour les protagonistes et les apôtres du chambardement social.

Mais ces réserves très importantes faites, il n'y a pas à compter dans la question du rétablissement de l'ordre en Russie sur ce que les « masses » veulent ou ce dont elles ne voudraient pas. Il n'y a pas à leur demander de décider par elles-mêmes si elles veulent être en monarchie, en république bourgeoise ou en république communarde. Cette question doit être réglée en dehors d'elles et la décision prise doit leur être imposée. On m'objectera : où se trouve pour cela la force nécessaire ? A cela je réponds : je ne la vois pas en ce moment ; d'accord ; mais je me mets à un point de vue théorique. Le jour où cette force existera, elle devra agir le plus énergiquement possible, en appelant à elle tous les Russes de bonne volonté, mais sans

demander leur avis aux millions d'analphabètes. On peut être assuré que ceux-ci de leur côté se soumettront, dès qu'ils sentiront que le vent a sauté et dès qu'ils se trouveront en présence d'un véritable chef. On pourra leur imposer alors telle forme de gouvernement qu'on voudra, quitte à les contenter au moyen de concessions ; indispensables dans certaines questions, comme — ainsi que je l'ai dit plus haut — dans la sempiternelle question agraire. Et on peut être assuré que le nouveau gouvernement une fois solidement établi recrutera autant d'adhésions qu'il voudra pourvu qu'il soit à la fois intelligent et fort.

Les idées que j'exprime plus haut ne sont certes pas de celles qu'on puisse appeler populaires. Aujourd'hui plus que jamais, c'est la volonté du peuple qui est à la mode ; et bien rare sont ceux qui hésitent à fléchir le genou devant l'idole démocratique ; c'est en particulier le cas de mes compatriotes. Cette considération n'est pas pour m'arrêter. J'estime que la plupart des malheurs de mon pays sont venus de ce que le régime dit démocratique ait triomphé en Russie ; et de ce que ceux de qui dépendaient les décisions à prendre n'aient pas su distinguer entre un certain régime de liberté, nécessaire et salutaire, et le *démocratisme*, germe d'anarchie et de ruine pour un pays d'illettrés. Le principe démocratique nous a perdus ; ce n'est pas avec lui qu'on pourra guérir les plaies qu'il a causées. Ce n'est pas le moujik inculte et pillard quelque nombreux qu'il soit qui rétablira une Russie abattue en grande partie de ses propres mains. C'est par la force — je le répète — que l'ordre sera rétabli, s'il l'est jamais ; j'ajouterai seulement que pour être efficace cette force devra être tout au moins en partie d'origine étrangère. Une force purement russe échouera comme ont échoué les Koltchak, les Denikine et les Wrangel. Pourquoi ? En partie tout au moins, parce que les armées des Wrangel, des Denikine et des Koltchak étaient composées, somme toute, des mêmes éléments que ceux qu'elles avaient à combattre. Que nous le voulions ou non, que l'aveu en soi ou non humiliant pour nous, nous sommes acculés à une impasse dont nous ne pourrions sortir sans un secours étranger. Ce secours viendra-t-il ? Peut-être jamais. Dans ce cas, le gâchis durera encore bien des années dans un pays de plus en plus appauvri, ruiné et démoralisé. Puisse cette nouvelle épreuve nous être épargnée !... Mais de toute façon pour en sortir ne comptons pas sur l'application d'un principe qui a fait en Russie un fiasco éclatant. Et persuadons-nous bien que ce ne sont ni le moujik, ni l'ouvrier russe qui mettront fin au chaos qu'ils ont tant contribué à créer. Le salut s'il vient se fera sans eux et en dehors d'eux, peut-être contre eux.

COMTE PEROVSKY.

du ministère russe des Affaires Étrangères en 1914



LE CARNET DE L'AMATEUR

Chez les moines

... cet homme a apporté au monde, sinon une conception entièrement nouvelle de l'existence, tout au moins l'exemple le plus éblouissant d'une façon de dominer la vie, qui a son mérite et un charme particulier...

Ainsi parle un essayiste contemporain, M. Louis Thomas, d'un homme dont j'aime mieux ne pas citer le nom ici, car il y eut dans sa vie, comme dans son esprit, quelque chose de monstrueux et le scandale permanent du désordre. Mais, je me rappelais, l'autre dimanche, cette façon de dominer sa vie, en visitant les bénédictins de Maredsous.

A qui veut ordonner sa vie comme une œuvre d'art, la leçon des moines — et de ceux-ci surtout — sera salutaire. La règle monastique,

telle que S. Benoît l'a établie, pour les hommes d'Occident, qui ne pouvaient pratiquer les vieilles observances égyptiennes, cette règle classique par son souci de rester humaine et de s'adresser à la généralité, qu'est-ce d'autre qu'une méthode pour dominer la vie ? Méthode souveraine et complète. Et sans doute, elle s'inquiète d'abord de la vie spirituelle. Elle l'organise, travaille à l'amplifier et dresse l'itinéraire du voyage à la perfection. Mais encore veut-elle que, le moine étant homme, l'homme soit bien satisfait. Comme l'esprit trouvera son contentement par l'étude, par la méditation et — la grâce aidant — par la contemplation, le corps aussi gardera la santé par quelques exercices manuels. Équilibre parfait qui ne renie aucune réalité ! Les sens eux-mêmes ont droit à de nobles jouissances. Mais on prendra garde de ne jamais les dissocier des jouissances spirituelles. Ce sont des barbares, ceux-là qui coupent leur vie en deux parts, l'une intellectuelle, l'autre sensuelle. L'élémentaire harmonie chez eux est rompue et ils violent la loi créatrice qui voulut que l'homme soit unifié.

Il faut voir, chez les bénédictins, comment cette loi est respectée. Il faut assister à un office liturgique à Maredsous pour la bien comprendre. Tandis que l'âme s'élève à Dieu, les lèvres chantent des poèmes inouïs de nos fiers littérateurs, les oreilles s'emplissent de la douceur et de la majesté des cadences grégoriennes et les yeux contemplent en même temps que des lignes pures et des couleurs qui s'harmonisent, par les variétés liturgiques, aux couleurs mêmes des saisons, les démarches des officiants qui rappellent, en la surpassant, la gravité des danses antiques.

Ceux-là, dont la nostalgie morbide les reporte aux fêtes de l'Hellade, et qui ferment les yeux sur la laideur du monde moderne, comme ils disent, pour imaginer le cortège des Panathénées, qui ne fut peut-être jamais aussi ordonné que dans la frise de Phidias, ah ! qu'ils aillent donc contempler l'entrée au chœur, pour la messe conventuelle, de cette longue et sereine et lente théorie de moines, précédés de leur abbé, drapés dans l'austère coule aux plis sculpturaux, et suivis des officiants aux vêtements d'or, de soie et de moire. Quelle injure pour un artiste d'aujourd'hui, que de l'accuser d'être aveugle ! Et pourtant, c'est un aveugle. Il se plaint, le bel esthète, de la grotesque hideur de notre redingote et des fantaisies compliquées des modes féminines ? Qu'il observe comment s'habillent les moines.

Le mage Péladan conseillait jadis aux peintres et aux sculpteurs qui manquent de sujet, d'aller voir M^{me} Bartet dans l'*Antigone* de Sophocle. Le conseil était bon, mais un peu court. La touchante fille d'Œdipe que dessinait la grande comédienne, est un thème qu'on épuise trop vite. Les thèmes qui s'offrent à Maredsous à un artiste assez fort pour sortir des clichés et des redites, sont autrement variés et autrement multiples.

Une vie ainsi ordonnée, comme elle est pour le bénédictin, par le travail intellectuel et par le travail manuel, par la prière si belle et si enthousiaste qu'elle se hausse, d'un mouvement naturel, jusqu'au chant, une vie qui recommence annuellement dans le cycle liturgique la vie même de Notre-Seigneur et Modèle Jésus-Christ, c'est tout bonnement cette fameuse vie *dominée* dont parlait, à la louange d'un monstre, M. Louis Thomas.

Et ceci nous incline à penser que les païens extravagants d'aujourd'hui qui s'efforcent à repousser leurs inévitables hérédités chrétiennes, pour cultiver savamment leur *moi*, cherchent bien péniblement midi à quatorze heures, pour n'aboutir, en bout de compte, qu'à des créations artificielles. Et ce sont ceux-là, à la suite de quelques sots romantiques, qui prétendent que les cloîtres sont les refuges et les asiles du désenchantement.

Peines de cœur et angoisses de l'esprit, infinies mélancolies, désespoir d'Hamlet qui a perdu son envergure ou de Byron qui ne connaît plus la métrique, voilà ce que doivent contenir nos monastères. Parfois un Rancé s'en vient demander à leur ombre, l'apaisement de son âme orageuse. Exception. En général, ils ne couvrent que de petites tristesses et de douces mélancolies.

Quand on y va, débarbouillé du romantisme, on découvre, au contraire, que nos cloîtres sont des demeures d'enchantement et que la paix, dont le nom est gravé sur leurs murs, jaillit bien de l'harmonie qu'ils créent et de la règle qu'ils abritent.

Tandis que sonnaient, à la volée, l'autre dimanche, les vêpres de S. Jacques et de S. Philippe, je songeais à cette vie bénédictine que le Cardinal Newman a osé appeler *virgilienne*.

Et ce qualificatif audacieux m'a semblé alors, d'une intensité inoubliable. En ce siècle des machines, du capitalisme, de l'étatisme et de toute l'horreur des *ismes*, mener une vie où la sagesse antique se conjugue à la sagesse chrétienne, en vérité, cela mérite la douceur et la noblesse d'une pareille épithète.

JEAN VAISCHAERTS.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Aux Grandes Conférences Catholiques

Nous avons vécu, le dimanche 8 mai, une heure historique de l'Union sacrée et de l'Alliance franco-belge, à l'ancien Palais du Prince d'Orange, symbole de notre affranchissement, dans cette grande salle dont toutes les fresques de Slengeneyer chantent nos gloires nationales.

En présence d'un jeune prince, espoir de la Dynastie et de la Patrie, en présence du corps diplomatique, du Premier Ministre entouré de collègues du gouvernement, de ministres d'État, des membres de nos Assemblées législatives, de la magistrature, de l'armée, du clergé, bref, devant une représentation du pays où se confondaient toutes les croyances et toutes les opinions dans la communauté du sentiment national, le Primat de Belgique, flamboyant dans la pourpre, plus flamboyant encore de patriotisme, recevait à la tribune, où il l'avait convié, le ci-devant Président de la République française, aux acclamations d'une foule électrisée sur laquelle passa, surtout au début de la séance, le souffle des grands enthousiasmes.

Descendu du pouvoir, M. Raymond Poincaré allait-il monter sur le trépied sacré et vaticiner en prophète inspiré sur l'Europe de demain ? Il s'en donna bien de garde.

Avocat disert, académicien-né, il a parlé de l'Europe d'hier et d'aujourd'hui avec cette pompe fleurie, cette somptueuse éloquence qui ne messied pas à un homme d'État, qui sied mieux encore à un littérateur de la politique. Ce que M. Paul Cambon nous avait dit en diplomate qui entr'ouvre son portefeuille, dans une délicate causerie parsemée d'anecdotes et de piquants aperçus, M. Poincaré nous l'a répété sur le ton majeur, sans emphase, avec quelque magnificence.

Il ne manie pas la foudre de Mirabeau, il a plutôt l'éclat de Vergniaud il n'a pas la fougue de Casimir-Périer, il a plutôt la grâce de Martignac ; il n'a pas la flamme d'un de Mun ou d'un Jaurès, il a la force argumentatrice d'un Buffet ou d'un Dufaure. Passion de tête, voix de tête aussi, petits gestes nerveux du dialecticien, non pas le pectus ni les grandes envolées des puissants dominateurs des foules.

Mais quelle admirable leçon de diction pour nos parlementaires ! Voilà comment il faut suivre d'un regard détaché le manuscrit imperceptiblement déroulé du revers de la main et simuler, jusqu'à créer l'illusion presque complète, le jaillissement spontané de la parole.

* * *

A travers les majestueuses draperies des périodes oratoires, nous revîmes la guerre, affreuse pour nous, fraîche et joyeuse pour le Kaiser, sortir des rêves de l'impérialisme germanique visant à l'hégémonie mondiale, depuis longtemps caressés par les Universités, les publicistes, la presse, l'école, les hobereaux, les magnats de l'industrie et de la finance !

Nous revîmes la victoire, la radieuse victoire : le cèdre orgueilleux dont la tête touchait au ciel brisé par la tempête et les frères arbrisseaux de l'Entente qu'il devait écraser sous son épaisse ramure, se raidir, se redresser inflexibles, ou, suivant une autre image de Maximilien Harden, la boule de fer qui devait tout écraser fondue dans le brasier des batailles et la bulle de savon de l'Entente qui devait crever au premier souffle, s'iriser, refléter toutes les couleurs de l'arc-en-ciel projetées par les vingt-six drapeaux des Alliés.

Nous vîmes la Paix... boîteuse et mal assise issue du cerveau de Wilson par lequel pensèrent les autres membres de l'Aréopage diplomatique.

Nous vîmes l'Europe passer de 26 États à 35, pleine d'agitations inassouvies, de rivalités mal endormies, de haines mal éteintes, de nationalités jeunes et frémissantes non fixées encore par d'irrévocables frontières, une poussière de petits États nés de la désagrégation de l'empire ottoman et de l'empire austro-hongrois cherchant leur voie et vivant d'une vie précaire, une Pologne, notre contrepoids oriental, aux destins fragiles, prise dans un étau entre l'Allemagne plus unifiée, toujours menaçante et les Soviets rouges méditant la revanche de Varsovie.

Comment asseoir dans l'ordre et la liberté, comment affermir sur des bases inébranlables cette Europe instable, secouée jusque dans ses fondements par les passions nationalistes, toujours en proie aux agi-

tations révolutionnaires ? C'est le problème. La Société des Nations, n'est-ce pas la solution ? Une conception grandiose en avait voulu faire l'organisme régulateur, stabilisateur, le mainteneur de la Paix. Reniée par l'Amérique, destituée des moyens de contrôle et de sanctions elle est frappée d'impuissance, réduite à l'ambition modeste d'aplanir les petits conflits, de faciliter d'heureuses rencontres, de favoriser de platoniques échanges de vue.

Cependant, l'idée n'est pas une chimère, elle reste une grande espérance, elle fut une réalité. M. Poincaré évoque lui-même la société internationale catholique du moyen-âge. « La chrétienté », dit-il en se tournant vers le Cardinal, « celle des Grégoire VII. des Alexandre III, des Innocent III, des Boniface VIII », marquant assez, sans laisser poindre du reste une nuance de dédain, qu'il la jugeait du dehors, mais reconnaissant implicitement à quels glorieux Pontifes elle fut redevable d'une loi, d'un pouvoir, d'une juridiction tutélaire armée de sanctions, c'est-à-dire de ce qui manque essentiellement à l'informe essai ébauché par le traité de Versailles. Rappelez ces Papes qui furent les ouvriers providentiels de la chrétienté parvenue à son apogée sous Innocent III, c'était du coup indiquer aux auditeurs réfléchis la place laissée vide dans le Conseil des nations — et que nul autre que lui ne peut occuper — pour le Juge suprême des consciences, l'arbitre des peuples désigné d'en haut, le Pontife romain, seul capable d'exercer avec la plus haute indépendance, avec la plus incontestée impartialité, la souveraine magistrature de la paix, sous la dictée infaillible de la justice, par le respect de tous les droits. Notre chrétienté ! Nous en sommes fiers et nous vous remercions de l'avoir rappelée !

Depuis que l'Europe par la rupture de la chrétienté s'est soustraite au pouvoir de justice et d'équité des papes, il ne lui resta plus d'autre recours, pour chercher à se préserver de la prépondérance d'un État tenté de s'agrandir aux dépens des autres, que dans l'équilibre des forces politiques dont le principe fut proclamé en 1648 et que les traités de 1815 organisèrent. C'est encore ce vieil équilibre, ce *modus vivendi* que préconise M. Poincaré comme la meilleure garantie de la paix du monde. Sans doute, il dénonce ce qu'il appelle le caractère « dynamique » de cette diplomatie des Metternich, des Talleyrand, des Castlereagh, qui jetèrent les peuples comme des poids dans la balance des intérêts, contrepesant leurs forces matérielles, négligeant, méconnaissant leurs forces morales, leurs traditions, leurs aspirations. Mais aujourd'hui que le traité de Versailles a corrigé ces erreurs en réparant les injustices séculaires, ouvrant les voiles à la confiance, escomptant la sagesse des peuples émancipés, prenant son parti du bloc du Reich non dissocié, s'inspirant des exemples que nous donne l'Europe orientale par de bienfaisantes confédérations comme celle de la Petite Entente, à laquelle vient d'adhérer la Roumanie, l'orateur appelle de ses vœux des groupements qui feront contre-poids aux Puissances adverses, il exalte par-dessus tout en termes vibrants l'union cordiale de la France et de la Belgique condamnées à monter ensemble la garde aux frontières de la civilisation latine.

Union, union des deux pays, c'est le mot vers lequel s'orientait tout le discours, il vibrat dans tous les cœurs, tandis que M. Poincaré le lançait comme une joyeuse sonnerie de clairon au milieu d'acclamations enthousiastes.

Bruxelles gardera long souvenir du grand citoyen qui, se dévouant à la France, se dévoua à la Belgique, du grand orateur qui illustra la tribune des Conférences Catholiques.

J. SCHYRGENS.

Légende de Belgique

Il convient de signaler, malgré son effacement volontaire et son tirage réduit, un ouvrage tel que le *Vitrail de Sainte Ermeline* par Jean Nolesve. Sans prétention à la publicité, ce livre où l'auteur se défend de suivre d'autre tracé que celui de sa fantaisie personnelle n'en exerce pas moins un apostolat au sens le plus large du mot. Pour qui a connu le profil impérieux, le regard étonnamment mobile, attentif et curieux de Jean Nolesve, il eût semblé tout indiqué que cet esprit miroitant, que cette imagination aventureuse nous livrât quelque essai fantaisiste et nonchalant. Or dès la page liminaire une dédicace d'un balancement virgilien : « *Fratri frater communis eorum pueritiae memor* », noue le récit au souvenir d'un passé. Si l'on s'aperçoit que l'auteur connaît Lucrèce, à moins que ce ne soit Anatole France, il

est encore pénétré de la tradition de la race ; s'il a feuilleté des chroniques poudreuses, il est aussi tout imprégné de l'air du pays natal, tout épris de sa mystérieuse forêt. Dans cette commémoration de jeunesse, où nous discernons le support d'une si vaste culture, l'enfant du pays ne peut se dégager de tout rapporter à sa terre et à ses morts, en mettant un soin exquis à leur tresser une guirlande nouvelle.

J'imagine qu'il faut rechercher la genèse d'un tel projet dans la distraction rêveuse d'un enfant assistant aux offices d'une paroisse de campagne. Dans certaine église brabançonne les vitraux dessinent de leur geste naïf et coloré tout le déroulement d'une histoire de sainte. C'est d'abord la maison paternelle, une ancienne villa romaine, où règne un vassal mérovingien. Puis une scène de chasse et la première rencontre de l'héroïne avec le mystérieux appel de la vie et de l'amour. Mais en même temps une révélation plus profonde, plus exigeante se fait par la voix de l'ermite. Ermeline vivra solitaire dans la forêt ; mais bientôt sa vertu réunira une communauté de fidèles. Cependant l'homme qui l'aime ne peut comprendre l'abandon qu'il croit une trahison. Il a tué l'ermite, il a battu la plaine, il a violé le sanctuaire, et voici qu'un soir il frappe à la cabane de la sainte. Elle le reconnaît. Mais l'homme lui montre un esprit absent. Et devant l'oubli qui a recouvert tout ce passé, la sainte éprouve dans la plus vive blessure la tentation suprême : celle de croire qu'elle a donné sa vie en vain. Alors les anges en l'élevant au ciel lui rendent l'assurance triomphale.

Tel est le motif tout uni sur lequel l'ouvrage est brodé. Notre pays est rempli de ces contes où la forêt se mêle à l'ermitage, l'intermède d'amour à tout un arroi de vénerie, et les signes du ciel à la poésie de la terre. Partout où l'asile d'une chapelle, où la prière d'un clocher ont marqué le sol, est venue flotter l'âme touchante et pieuse de quelque récit populaire. Et presque tous découlent de ce haut moyen-âge qui ne sachant ni écrire ni douter, a pu transmettre toute une épopée de la conversion.

Jean Nolesva a répété la vieille histoire. Mais pour que nous l'écoutes avec un intérêt si captivé, si accru, il fallut que sa voix fût bien neuve et bien prenante. Oh ! magie du conteur qui sait faire passer sous la trame des mots, toute une science de l'histoire, toute une connaissance des doctrines, toute une expérience de la vie, de ses désirs et de ses douleurs.

Et qu'importe alors le déroulement enfantin des gestes, si tout autour nous respirons une ambiance de sagacité et de méditation, si la musique des mots nous rend ce son assourdi et lointain des paroles éternelles, paroles de l'amour et du doute, de la science et de la foi, du sacrifice et de l'action. C'est un tel souffle qui donne à une œuvre son impérissable valeur, qui ouvre une de ces échappées (je cite de mémoire) « sur le rêve, ce musicien du désir, qui consolera toujours les âmes exigeantes ».

Il faut féliciter l'auteur d'avoir osé réaliser une tentative d'art complète. Une illustration appropriée de Jean Lebègue vient nous rappeler jusque dans les lettres, que nous marchons dans la couleur riche et crue d'une verrière, au dessin fruste, à l'émotion naïve et subite. Une langue très originale, que l'auteur a quelque peu désarticulé pour la mieux plier à l'évocation de sa pensée, et qui reste très pure malgré sa richesse et son imprévu...

Et nous aurons une représentation affaiblie de cette première œuvre de maturité qui se place dans la lignée des Saint Julien l'Hospitalier et des Sainte Lydwine de Schiedam.

Ni l'athlète de la perfection du verbe, Flaubert, ni l'artiste aussi minutieux mais plus vibrant, plus tourmenté, Huysmans — ne la voudraient désavouer.

HERVÉ DE GRUBEN.



ROME

Polémiques contre l'évidence

Le *Temps* avait recueilli avec empressement et indignation la nouvelle que le Vatican acceptait de transmettre au gouvernement des États-Unis les dernières propositions du Reich à sa créancière, l'Entente.

L'*Osservatore Romano* lui répondit :

La nouvelle que vous publiez est fantaisie toute pure.

A l'occasion de cet incident, le *Temps* a jugé bon de ressasser une vieille calomnie, cent fois réfutée : que le Message de Paix du 1^{er} août 1917 aurait été rédigé par le Pape de connivence avec le Kaizer. Pour rafraîchir cette accusation démodée et pour lui rendre du piquant, il

venait de tomber sur une référence peu banale, l'article d'un Jésuite, le P. Leiber, paru en janvier dans la revue *Stimmen der Zeit*.

L'*Osservatore Romano* lui fait remarquer très simplement que pour établir de si graves accusations contre le Pape, il ne suffit pas d'apporter les dires d'un écrivain sans autorité, cet écrivain fût-il Jésuite, mais plutôt des témoignages et des documents authentiques.

Le *Temps* affirme que le P. Leiber n'est pas dépourvu d'autorité en la matière, vu qu'il a pu consulter les Archives du Vatican.

L'*Osservatore Romano*, informations prises sur place, affirme qu'aux Archives du Vatican, on n'a jamais entendu parler du P. Leiber, et qu'il se fait même que ce bon Père n'a pas encore fait son premier voyage à Rome.

Le *Temps* attribue au P. Leiber diverses assertions qui confirment la thèse anticléricale : le Message de Paix fut une manœuvre germano-pontificale, un ballon d'essai impérial lancé par le Pape.

L'*Osservatore Romano* en conclut que le rédacteur de cet article du *Temps* n'a pas lu l'article des *Stimmen der Zeit* auquel il se réfère, mais qu'il en a seulement parcouru une mauvaise et infidèle recension, probablement celle parue dans le *Tag* et dont le P. Leiber lui-même écrit : *Cette recension se présente comme une citation littérale des Stimmen. Mais il n'en est rien. Elle n'en est ni une citation littérale ni un compte-rendu exact. A des données empruntées à mon exposé et plus ou moins bien comprises, elle en ajoute d'autres dont je n'ai fait aucune mention.*

Le *Temps*, lâchant le P. Leiber, et pour cause, se rejette, dans un article suivant, sur M. Erzberger. C'est moins original, pour attaquer le Pape, qu'un Jésuite, mais c'est tout de même un illustre catholique, un des grands chefs du Centre allemand.

L'*Osservatore Romano*, pour ne pas suivre le *Temps* par tous les circuits de ses divagations anticléricales, donne ici la réponse définitive.

En vue du Message de Paix, il n'y eut qu'un entretien diplomatique entre les représentants du Vatican et du gouvernement allemand. Cet entretien eut lieu au Grand Quartier Général, le 26 juin 1917, entre Mgr Pacelli, Nonce apostolique à Munich, et M. Bethmann-Hollweg, Chancelier de l'Empire. Aucun témoin n'y assista. Les seuls renseignements que nous pouvons en obtenir doivent être tirés des rapports des deux interlocuteurs eux-mêmes. Le rapport officiel de Mgr Pacelli se trouve aux Archives du Vatican, où l'*Osservatore Romano* l'a consulté. M. Bethmann-Hollweg a publié le sien dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung* du 29 février 1916, où le *Temps* aurait pu le consulter.

Or ces deux rapports, affirme solennellement l'*Osservatore Romano*, à part quelques divergences de détail, concordent remarquablement entre eux et réfutent complètement l'accusation rebâchée par le *Temps*.

Le mot de la fin. Les réponses de l'*Osservatore Romano* que nous venons de résumer ont paru le 24 avril. Le 27 suivant, l'*Italia*, après avoir repris, pour le fond, les articles du *Temps*, conclut en élevant comiquement le ton : La parole est au Vatican.

LOUIS PICARD.



BELGIQUE

Le culte de la Sainte Vierge

Nous avons annoncé déjà qu'à l'initiative du Cardinal Mercier, le Saint Père avait approuvé le culte liturgique de Marie Médiatrice.

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs la lettre adressée à cette occasion par Son Éminence à tous les Archevêques du monde catholique :

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Avril 1921.

Cher et Vénéré Seigneur,

En 1913, le clergé du diocèse de Malines d'abord, les Provinciaux de toutes les congrégations religieuses résidant en Belgique, ensuite ; puis, la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain et, enfin, tout l'Épiscopat Belge, adressèrent au Souverain Pontife une supplique à l'effet d'obtenir de Sa Sainteté la reconnaissance dogmatique de la Médiation universelle de la Sainte Vierge.

Dès le lendemain de la guerre, nous demandâmes à la Sacrée Congrégation des Rites de vouloir approuver une Messe propre et un Office propre de Marie Médiatrice et d'en soumettre le texte à Sa Sainteté.

Le texte nous est revenu à la date du 12 janvier 1912 avec la haute approbation du Saint-Père qui, Lui-même, daigna revoir l'Office et la

Messe et y apporter de Sa main auguste plusieurs améliorations. L'Office et la Messe sont accordés à tous les diocèses de Belgique.

La fête est fixée au 31 mai, jour de la clôture du mois de Marie, veille du mois du Sacré-Cœur.

Avec une particulière affection, « peramanter », le Saint-Père approuve l'Office et ratifie le choix de la fête qu'Il daigne élever au rite double de seconde classe.

Il a bien voulu déclarer que l'Office et la Messe seront accordés à tous les Evêques qui en feront la demande à la Congrégation des Rites.

Déjà les Evêques d'Espagne, nous écrit le Cardinal Vico, Préfet de la Congrégation des Rites, ont demandé et obtenu l'Office et la Messe de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

Benoît XV a eu la délicate attention de nous faire savoir que Lui-même inscrit dans Son calendrier privé au 31 mai, la fête de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

J'ai l'honneur de vous envoyer, cher et vénéré Seigneur, en même temps que ces lignes, un exemplaire imprimé de l'Office et de la Messe ; j'ose Vous inviter fraternellement, avec une humble et vive confiance, à vouloir solliciter pour votre Eglise la faveur que Sa Sainteté s'est spontanément déclarée désireuse de Vous offrir.

J'ai la conviction intime, dont je m'enhardis à vous faire part, que si nous pouvions obtenir par nos prières et par nos efforts communs la proclamation dogmatique de la Médiation universelle de Marie, notre Mère daignerait, en retour du joyau nouveau que nous aurions contribué à faire briller dans son diadème, obtenir à nos diocèses et à la société catholique des grâces de choix.

Les temps troublés que nous traversons ne doivent-ils pas nous inciter tous à mettre notre confiance spéciale dans la protection de Celle que le Christ mourant nous a donnée pour Mère, que l'histoire a appelée *Auxilium Christianorum*, et que Notre Saint-Père le Pape glorieusement régnant nous a appris à invoquer sous le vocable *Regina Pacis*, Reine de la Paix ?

L'empressement de l'Episcopat catholique à célébrer à la veille du mois du Sacré-Cœur, une fête spéciale en l'honneur de la Vierge Marie, Médiatrice de toutes les grâces, hâtera, nous n'en pouvons douter, le jour où il plaira à notre Divin Sauveur de faire proclamer par son Vicaire l'universelle Médiation de sa Mère, notre Mère.

Agrez, cher et vénéré Seigneur, avec l'expression anticipée de ma profonde gratitude pour l'accueil que Votre Grandeur daignera faire à mon appel, l'assurance de ma vénération et de mon religieux dévouement.

D. J. CARD. MERCIER,
Archevêque de Malines.



On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

60, rue Vital Decoster, Louvain

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser
38, Boulevard Botanique, Bruxelles



CHINE

Une voix américaine

Un écho d'outre-mer à la lettre de notre correspondant Lei-Ming-Yuan, dans le dernier numéro de la *Revue catholique des idées et des faits*, nous parvient par le P. Brou, dans un article solidement charpenté des *Etudes* du 20 avril.

C'est un extrait du journal catholique, *America* :

« Américains catholiques, voulons-nous sincèrement conquérir la Chine ? Avant tout, soyons sincères. En avons-nous vraiment fait une affaire ? Combien avons-nous envoyé d'hommes en France pour sauver la démocratie dans le monde ? Deux millions. Combien en avons-nous encore de réserve ? Plus de trois millions. Combien de gens, at home, sont occupés pour nos boys qui combattent ? Vingt-neuf millions. Ah ! voilà une affaire !

Et maintenant, nous catholiques américains, nous entreprenons quelque chose de beaucoup plus beau que de sauver la démocratie dans le monde. Sauver la Chine et lui assurer la foi. Que faisons-nous ? En un an, nous avons levé une armée de six hommes (trois de Tcheny et trois de Maryknoll) et nous les avons envoyés... Est-ce là monter une affaire ? Est-ce américain ? Cette maigre démonstration nous satisfait-elle ? Non ? alors quoi ? Qu'allez-vous faire ? Vous enrôler ? Voilà qui est parler. C'est une armée de missionnaires américains dont on a besoin. Il la faut sur le front de Chine. Combien ? Dix mille. Oui, dix mille ouvriers, prêtres, frères, religieuses, médecins, infirmières brevetées, maîtres laïques distribués sur tout le champ de Chine... Alors, en vingt ans, en une génération la Chine sera sauvée pour la foi. Seulement deux ou trois volontaires par paroisses, en vingt ans, nous aurons nos dix mille missionnaires ».

Oserions-nous parler ce langage aux catholiques belges ?

La Belgique a préféré subir toutes les ruines plutôt que de consentir à une violation du droit. Catholiques belges, nous avons à entreprendre quelque chose de beaucoup plus beau que la sauvegarde du droit humain : c'est d'étendre le règne du Christ et de porter la foi à la Chine souffrante.

Qui pense en Belgique à convertir la Chine ? Eh ! qui pense seulement à convertir la Belgique elle-même !

Catholiques belges, nous entreprenons quelque chose de beaucoup plus beau que de faire payer aux allemands l'indemnité de guerre, de reconstruire les usines, et de travailler dans l'union avec ceux qui méprisent l'Eglise du Christ, à la restauration nationale. Nous travaillons à faire l'union pour l'unité dans le Christ.

Nous avons assez revendiqué la liberté de notre foi, nous avons assez travaillé avec cette mentalité défaitiste qui cherche à garder ce que l'ennemi n'a pas encore pris, et n'ose pas songer à attaquer. Notre seule liberté est celle de la conquête. Savez-vous que dans un diocèse belge, sur onze cent mille âmes, il y en a trois cent mille qui ne sont pas baptisées ? Ce diocèse-là n'enverra pas de missionnaires en Chine, il n'a pas assez de prêtres pour lui-même. Savez-vous que dans les villes il y a partout des milliers d'âmes qui ignorent ce qu'est le christianisme ?

Si vous êtes des chrétiens, catholiques belges, votre premier devoir est l'amour du prochain et il se manifeste d'abord, non en donnant de l'argent aux pauvres, mais en prêchant à tous la foi. Vous croyez que la paix est le premier des biens, et que l'agitation des controverses religieuses pourrait nuire aux intérêts matériels. Vous estimez que toute conviction sincère a droit au même respect. Et comme ceux qui professent ces autres convictions sont, eux, convaincus que seule la doctrine catholique, parce qu'elle est exclusive, ne mérite pas d'égards vous devez être vaincus, catholiques belges, si vous ne vous convertissez à l'esprit de conquête.

Il est vrai que nous devons respecter dans tout homme, l'image du Créateur, que nous devons aimer dans tous les hommes les âmes pour lesquelles le Christ est mort. Mais nous devons aussi n'avoir pour les doctrines fausses que mépris, pour ceux qui les professent la pitié sainte qui nous poussera vers eux pour les conduire à la lumière, fût-ce en luttant.

On manque de prêtres, on manque d'ouvriers dans la moisson apostolique. Allez-vous tous faire votre affaire de la conversion de la Chine, mais d'abord de celle de la Belgique ? Ici même, c'est une armée de missionnaires dont nous avons besoin. Seulement deux ou trois missionnaires par paroisse, comme le demande le journal d'Amérique : en vingt ans, la Belgique sera chrétienne, — et prête à convertir la Chine.

abbé JACQUES LECLERCQ

BANQUE D'ANVERS

SOCIÉTÉ ANONYME
FONDÉE EN 1822

48, place De Meir, Anvers

CAPITAL (entièrement versé) frs 35.000.000
RÉSERVES » 35.000.000

Toutes opérations de Banque et de Bourse

BANQUE ITALO-BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL (entièrement versé) frs 50.000.000
RÉSERVES » 22.000.000

SIÈGE SOCIAL : 48, place De Meir, Anvers

FRANCE :

Paris, 62, rue de la Chaussée d'Antin

GRANDE-BRETAGNE :

Londres, 50, Old Brood street, E. C.

SUCCURSALES ET AGENCES :

- ARGENTINE : Buenos-Ayres.
- BRÉSIL : Sao-Paulo, Rio de Janeiro, Santos, Campinas.
- CHILI : Valparaiso, Santiago
- URUGUAY : Montevideo.

*Correspondants dans toutes les places principales
de L'Amérique du Sud*

La Banque Italo-Belge se charge de toutes opérations de Banque où elle est établie.

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

Laines Filées

:::

Bonneteries

GROS

Téléphone Br. 16158

Ancienne Maison LEBRUN-SAX

F. SAX-PONCELET

SUCCESSEUR

223, rue Haute

BRUXELLES

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques

Donne : 1) Des séances à domicile; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité

Téléphone - Anvers 6044

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE, ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE. — ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICULTURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNEMENTS POUR TOUTS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

Maison historique de Victor Hugo

Grand'Place, 26, BRUXELLES

F. BAL-JANSSENS

Poteries flamandes — Dinanderies

Cuivres anciens

Souvenirs de Bruxelles

Cartes postales

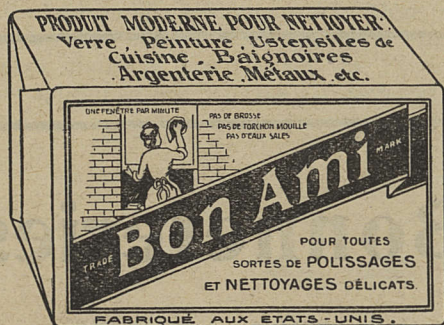
LISEZ ET PROPAGEZ

L'EFFORT

organe de l'A. C. J. B.

126, RUE DE TIRLEMONT

LOUVAIN



THE BON AMI Co -- New-York

“ BON AMI ”

NETTOIE

Peinture
Boiseries
Fenêtres
Marbres
Baignoires
Toiles cirées

POLIT

Miroir
Laiton
Nickel
Cuivre
Zinc
Aluminium

FAIT RELUIRE

Fer-Blanc
Couteaux
Fourchettes
Acier
Émail
Faïence

ÉCURE

Poterie
Bouillottes
Éviers
Vaisselle
Réfrigérateurs
Fer

N'égratigne ni les glaces ni le poli des meubles

==: En vente dans les principales Épiceries et Drogueries ==:

DÉPOT GÉNÉRAL :

Avenue de Longchamps, 34, Bruxelles